

BAROMÈTRE HANDICAP AU TRAVAIL

EDITION 2020 : SANTÉ, STATUT & CONDITIONS DE TRAVAIL

INTER HANDICAP SYSTEM ET OCCURRENCE | NOVEMBRE 2020 |



FRANCK SIMONI
01 45 72 57 85
FSIMONI@IHS-ASSO.FR

PIERRE CHAVONNET
01 48 24 69 49
PIERRE.CHAVONNET@OCCURRENCE.FR



certifiée ISO 9001
depuis 2004

Introduction	3
Les profils des répondants	6
Segmentation des répondants	11
1- Les statuts de travailleur handicapé	18
Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés	22
Les personnes non reconnues en situation de handicap	26
2- Les conditions de travail	30
Ce qu'il faut retenir de ce baromètre	48

INTRODUCTION



Contexte et objectifs du baromètre

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), l'association Inter Handicaps System, en partenariat avec Occurrence, souhaite porter un éclairage régulier sur la situation des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

La première édition de ce qui constituera un baromètre annuel étudie la population des Français en âge de travailler – de 18 à 65 ans – effectivement ou possiblement en situation de handicap.

Nous avons notamment tenté de mettre en perspective la perception du sujet par les personnes concernées avec la définition légale et réglementaire en vigueur.

Nous souhaitons aussi évaluer chaque année les progrès ou les régressions de l'intégration en milieu professionnel des personnes en situation de handicap.

Nous espérons que ce baromètre complétera utilement d'autres études et données statistiques et facilitera ainsi la compréhension d'un domaine complexe où se mêlent réalité et convictions, signifié et signifiant, situations réelles et considérations idéologiques.



Méthodologie

Echantillon : 1074 Français en âge de travailler ayant répondu « OUI » à l'une au moins de ces deux questions :

- Avez-vous un problème de santé durable ?
- Considérez-vous que vous êtes en situation de handicap ?

Et ayant répondu à l'intégralité du questionnaire.

Étude réalisée à partir du panel propriétaire de Made in Surveys (500 000 panélistes) :

Recueil online : du 23 octobre au 29 octobre 2020

Questionnaire : 50 questions pour une durée moyenne de 5 minutes

Marge d'erreur : $\pm 3,0$ points à 95%

Données significatives : Les différences statistiquement significatives sont mises en avant pour faciliter la lecture et la compréhension des traitements :

xx%

xx%

Limites de l'étude :

La nature de l'instrument de recueil (équipement informatique et adhésion à un panel) conduisent à une sous représentation de certaines populations : personnes handicapées mentales ou demandeurs d'emploi notamment.



LES PROFILS DES RÉPONDANTS



\ Profil des répondants [1/2]



Sexe

QCU | Base : 1074 répondants

Homme : **48%**

Femme : **52%**



Âge

QCU | Base : 1074 répondants

18-24 ans : **5%**

25-34 ans : **17%**

35-44 ans : **23%**

45-54 ans : **29%**

55-65 ans : **27%**



CSP

QCU | Base : 1074 répondants

CSP+ : **30%**

CSP- : **45%**

Inactifs : **24%**



Diplôme

QCU | Base : 1074 répondants

Aucun diplôme : **3%**

BEP – CAP - BAC : **47%**

BAC+1 à BAC+4 : **41%**

BAC+5 et plus : **9%**

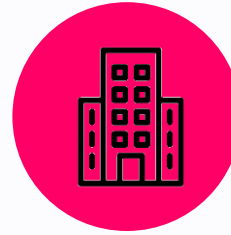
\ Profil des répondants [2/2]



Secteur d'activité des personnes en activité

QCU | Base : 812 répondants

Secteur privé : **68%**
Secteur public ou para-public : **26%**
Indépendant : **6%**



Avez-vous déjà exercé une activité professionnelle ?

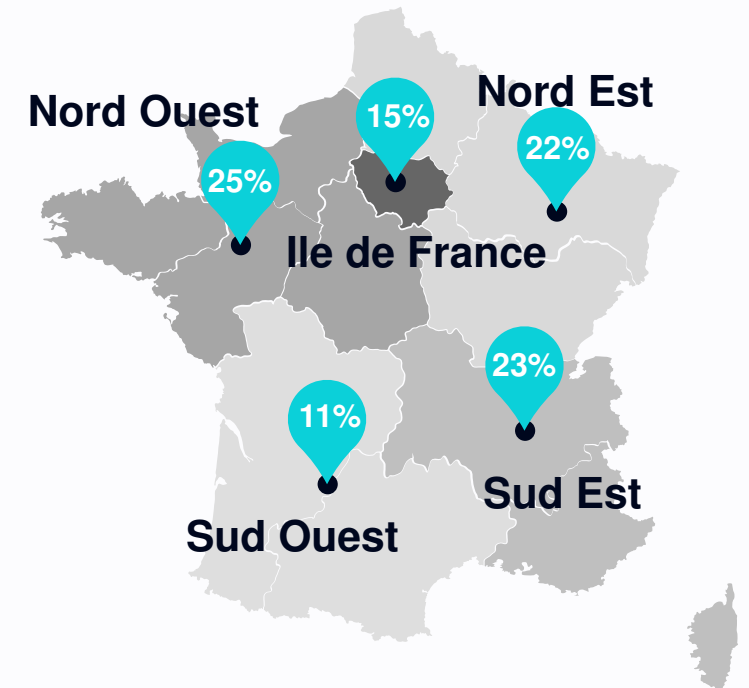
QCU | Base : 255 répondants
Inactifs ou en recherche

Oui : **96%**
Non : **4%**



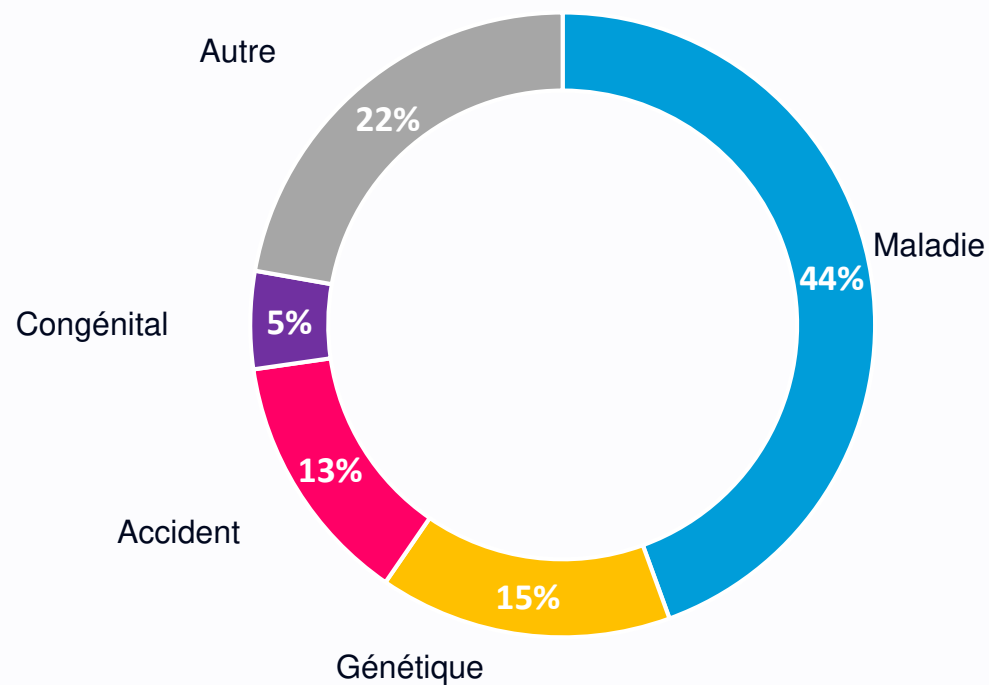
Régions

QCU | Base : 1074 répondants



Les problèmes de santé évoqués par origine

Q2 : Quelle est l'origine de votre handicap ?

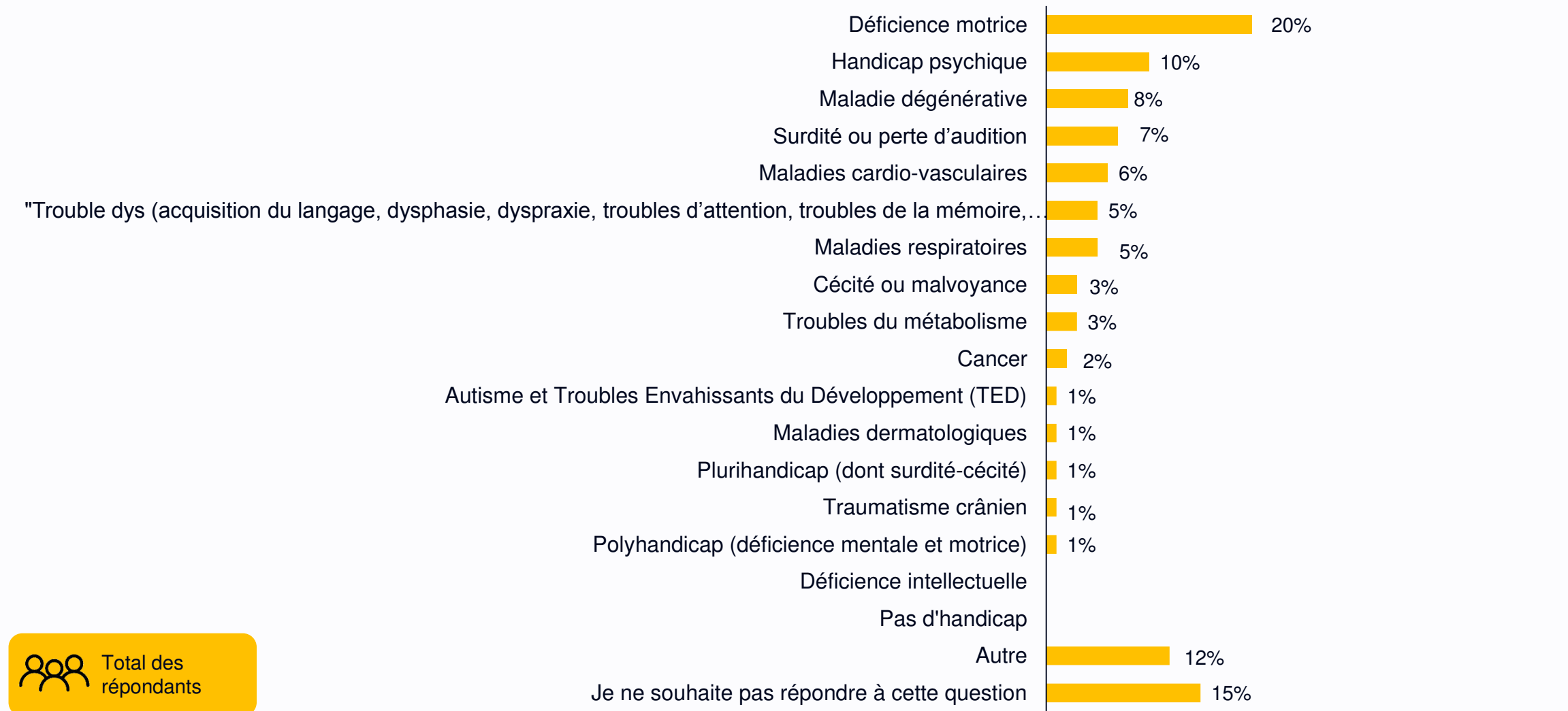


 Total des r pondants

QCU | Base : 1074

Les problèmes de santé évoqués par nature

Q1 : Quelle est la nature de votre handicap ?



 Total des r pondants

SEGMENTATION DES RÉPONDANTS

3

Trois dimensions distinctes et complémentaires

Parce qu'il renvoie simultanément à des situations hétérogènes, à des pathologies, à des perceptions de soi-même ou par son environnement, ainsi qu'à des définitions réglementaires, le handicap résiste à l'analyse.

Avec l'objectif de clarifier le sujet, le questionnaire a été conçu afin de faire ressortir **trois dimensions distinctes**.

- **LA PERCEPTION DU PROBLEME DE SANTE**

« J'ai/je n'ai pas un problème de santé durable »,
avec un questionnement complémentaire sur les conséquences en terme de difficultés sur la vie sociale ou professionnelle.

- **LA PERCEPTION DE LA SITUATION DE HANDICAP**

« Je considère que je suis/que je ne suis pas en situation de handicap. »

- **LE STATUT DE BENEFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEUR HANDICAPE**

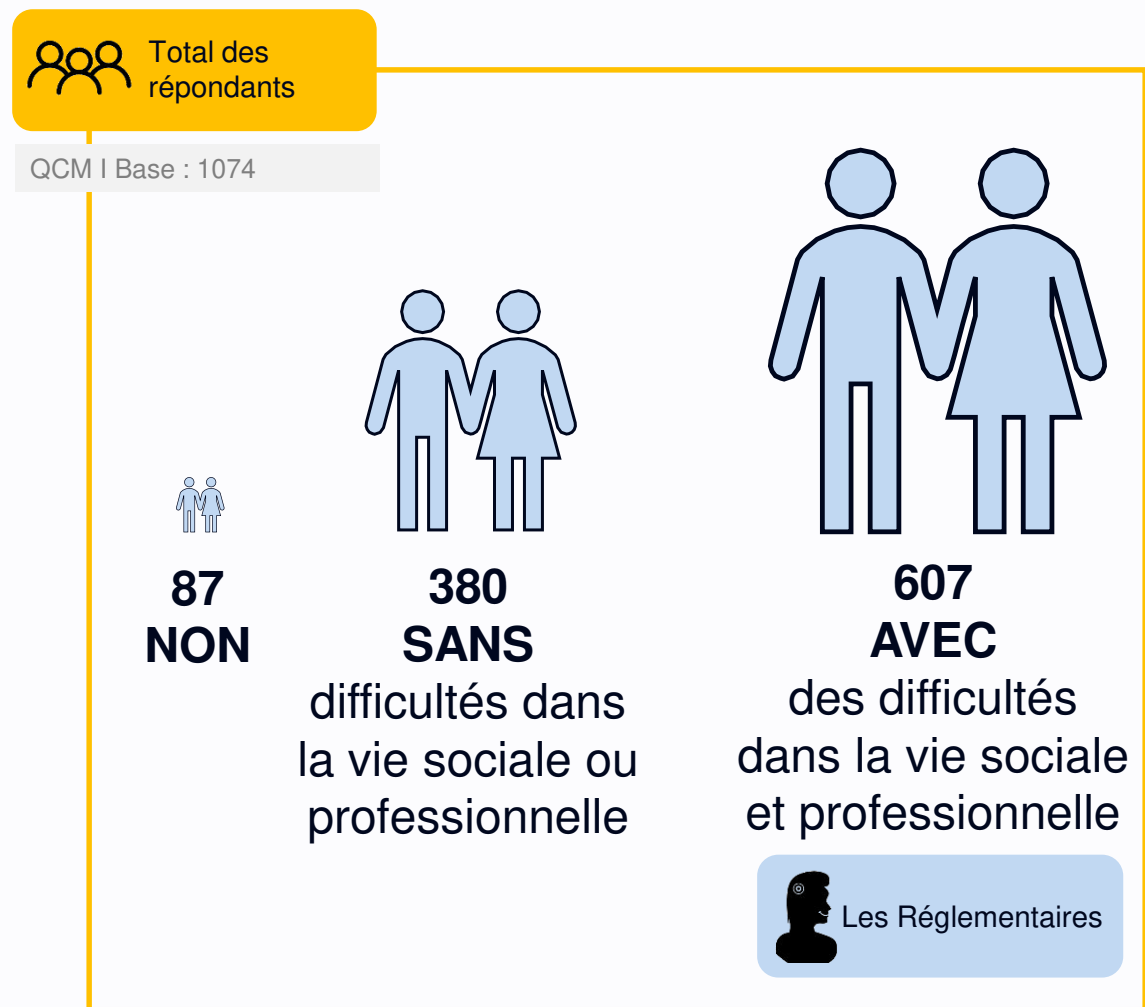
« Mon handicap est/n'est pas reconnu par l'administration »

 **Au sein de chacune de ces dimensions, on a cherché à repérer des groupes pertinents aux fins d'analyses croisées.**

Perception du problème de santé

Avez-vous un problème de santé durable ?

Est-ce que ce problème de santé durable entraîne des difficultés dans votre vie sociale ou professionnelle ?



987 répondants déclarent avoir un problème de santé durable, dont 607 AVEC des difficultés dans la vie sociale et professionnelle.

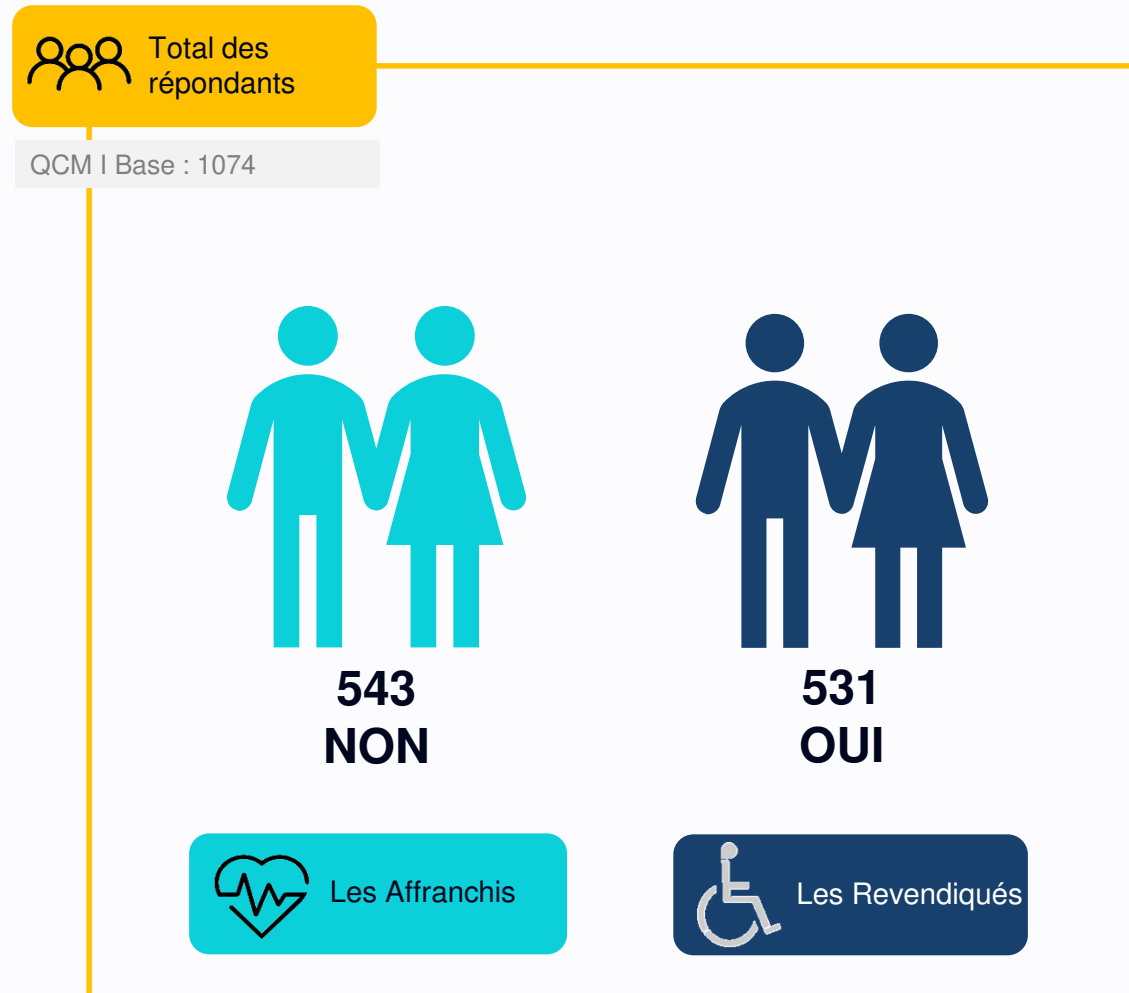
Indépendamment de la perception de sa situation de handicap, ce groupe se décrit comme « handicapé » au sens de la Loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Nous les avons dénommés :

LES REGLEMENTAIRES

Perception de la situation de handicap

Considérez-vous que vous êtes en situation de handicap ?



L'ensemble de l'échantillon se répartit à taille équivalente en deux groupes.

LES REVENDIQUÉS

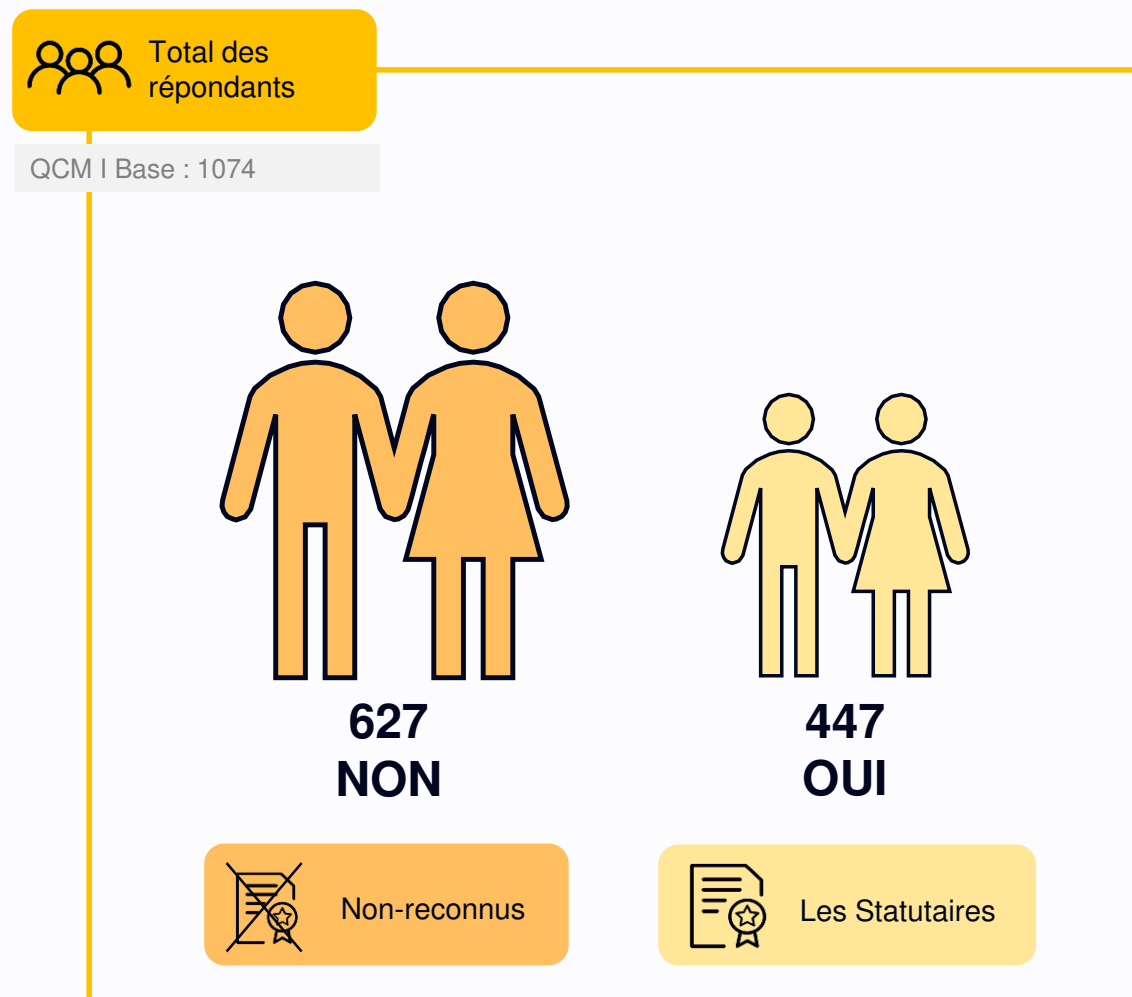
Ils assument une situation de handicap.

LES AFFRANCHIS

Alors qu'il revendique un problème de santé durable, ce groupe ne se considère pas en situation de handicap.

Evocation d'un statut de handicapé

Votre handicap est-il reconnu par l'administration ?



447 répondants sont bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés, au titre d'au moins une des huit catégories listées aux articles L.5212-13, L.5212-15 et L.328-3 maintenu du code du travail). Ce sont :

LES STATUTAIRES

\ Au sein de l'échantillon, 4 groupes caractéristiques...

...qui permettent d'éclairer les résultats globaux obtenus sur l'ensemble de l'échantillon

 Total des
répondants

Français en âge de travailler ayant un problème de santé durable ou se considérant en situation de handicap



Les Affranchis

Personnes ayant un
problème de santé
durable et qui ne se
considèrent pas en
situation de handicap

51 %



Les Revendiqués

Personnes se
considérant en
situation de handicap

49 %

100 %



Les Réglementaires

Personnes ayant un
problème de santé
durable assorti de
difficultés dans la vie
sociale ou
professionnelle*

57 %



Statutaires

Bénéficiaires de
l'Obligation d'Emploi
des Travailleurs
Handicapés

42 %

* Indépendamment de son appréciation sur sa situation de handicap, ce groupe se décrit comme handicapé au sens de la Loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

Une ambition : mettre en perspective trois dimensions distinctes et complémentaires du handicap

Perception de l'état de santé

Avez-vous un problème de santé durable ?

Est-ce que ce problème de santé durable entraîne des difficultés dans votre vie sociale ou professionnelle ?



Les Réglementaires

QCU | Base : 607

Perception de la situation de handicap

Considérez-vous que vous êtes en situation de handicap ?



Les Revendiqués

QCU | Base : 531



Les Affranchis

QCU | Base : 543

Statut administratif

Votre handicap est-il reconnu par l'administration ?



Statutaires

QCM | Base : 447



Total des répondants

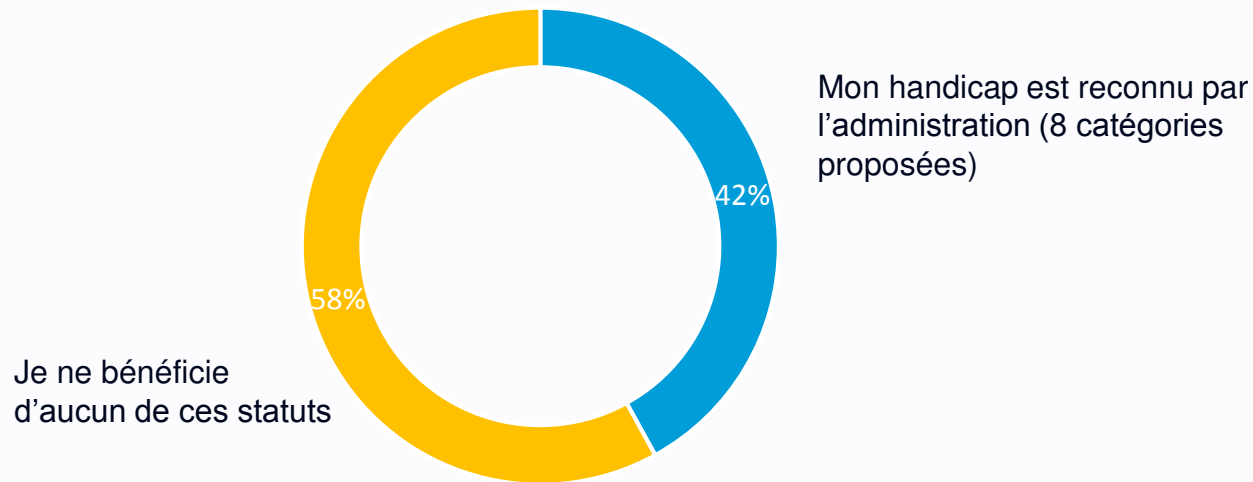
QCM | Base : 1074

1- LES STATUTS DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

4

\ Une confirmation globale...

Q3 : Votre handicap est-il reconnu par l'administration ?

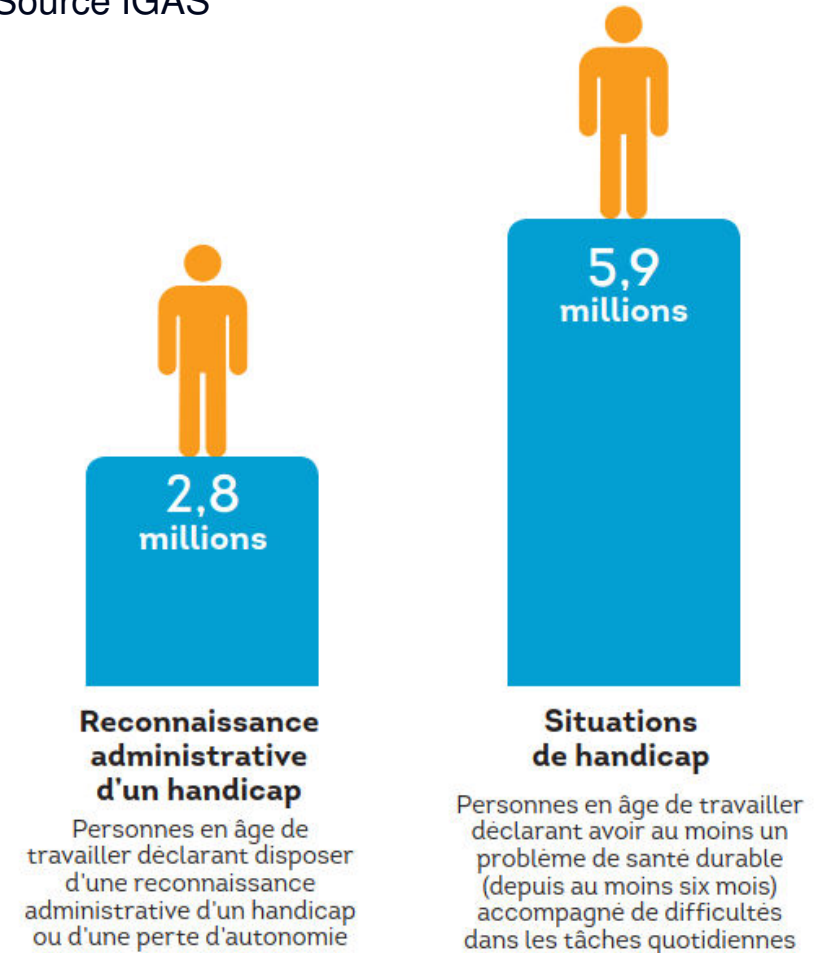


Total des
répondants

QCU | Base : 1074

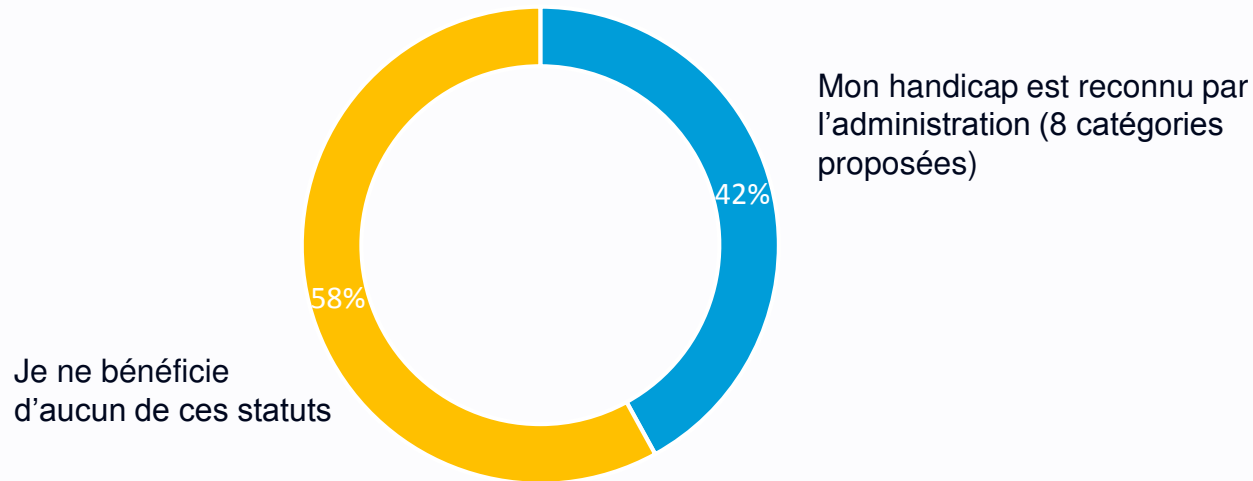
Occurrence – Inter Handicap System | Novembre 2020

Source IGAS



\ ... beaucoup plus contrastée selon le groupe étudié

Q3 : Votre handicap est-il reconnu par l'administration ?

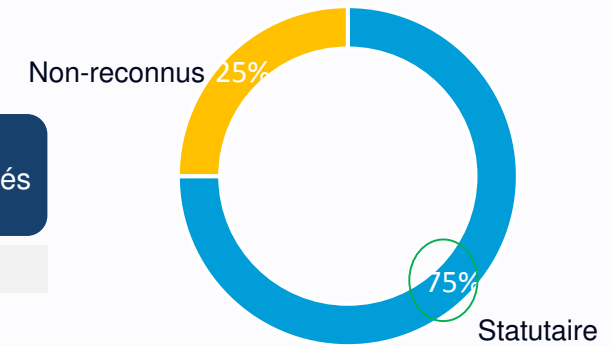


 Total des répondants

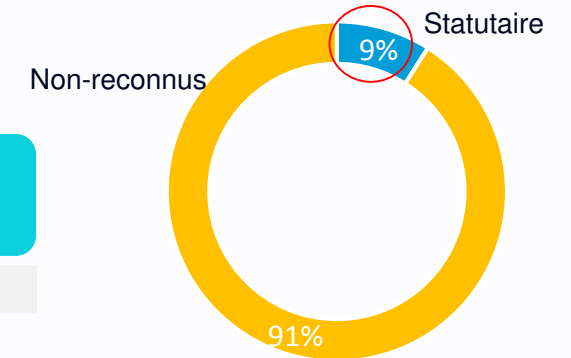
QCU | Base : 1074



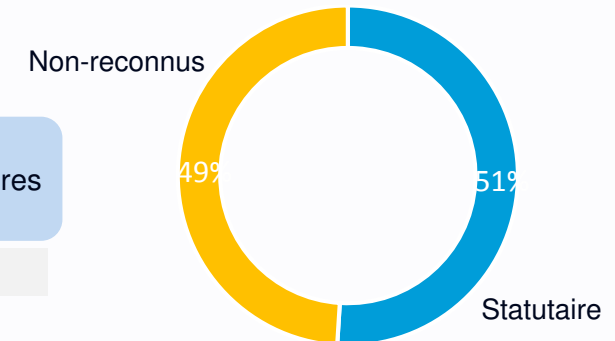
QCU | Base : 531



QCU | Base : 543

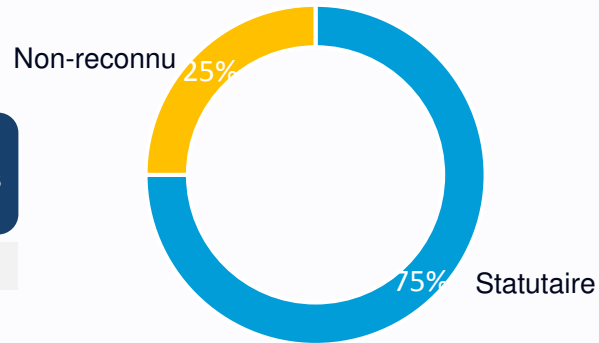


QCU | Base : 607



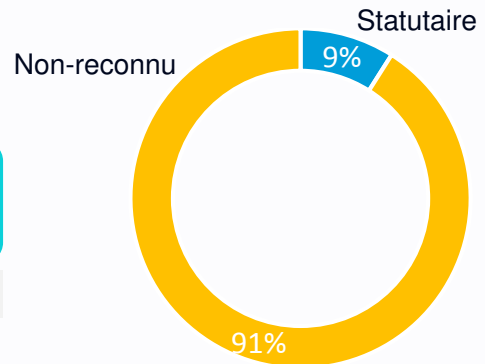
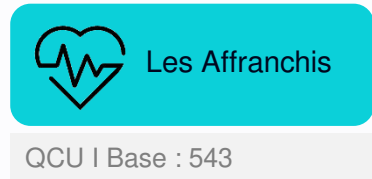
La perception par la personne de sa situation par rapport au handicap détermine largement le statut administratif

Q3 : Votre handicap est-il reconnu par l'administration ?



 Statutaires	 Non-reconnus
398	133

25 % en situation de handicap assumée pourtant non reconnus



 Statutaires	 Non-reconnus
49	494

Le statut administratif n'est pas demandé quand la situation n'est pas assumée



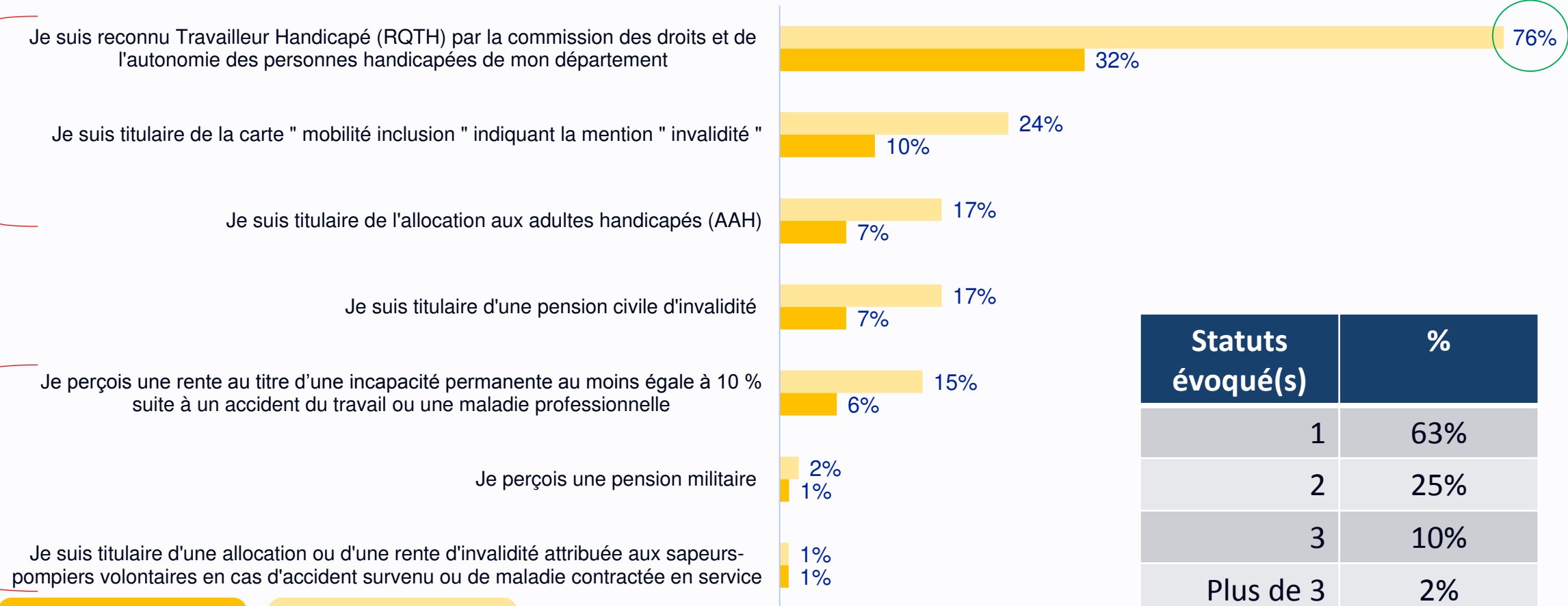
 Statutaires	 Non-reconnus
447	627

**LES BÉNÉFICIAIRES DE
L'OBLIGATION D'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS
(447 RÉPONDANTS)**

Les statuts les plus fréquents sont ceux attribués par les commissions départementales des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, RQTH en tête

Q3 : Votre handicap est-il reconnu par l'administration ?

Commission départementale
Statut à la demande du concerné



Statuts évoqué(s)	%
1	63%
2	25%
3	10%
Plus de 3	2%

Total des répondants

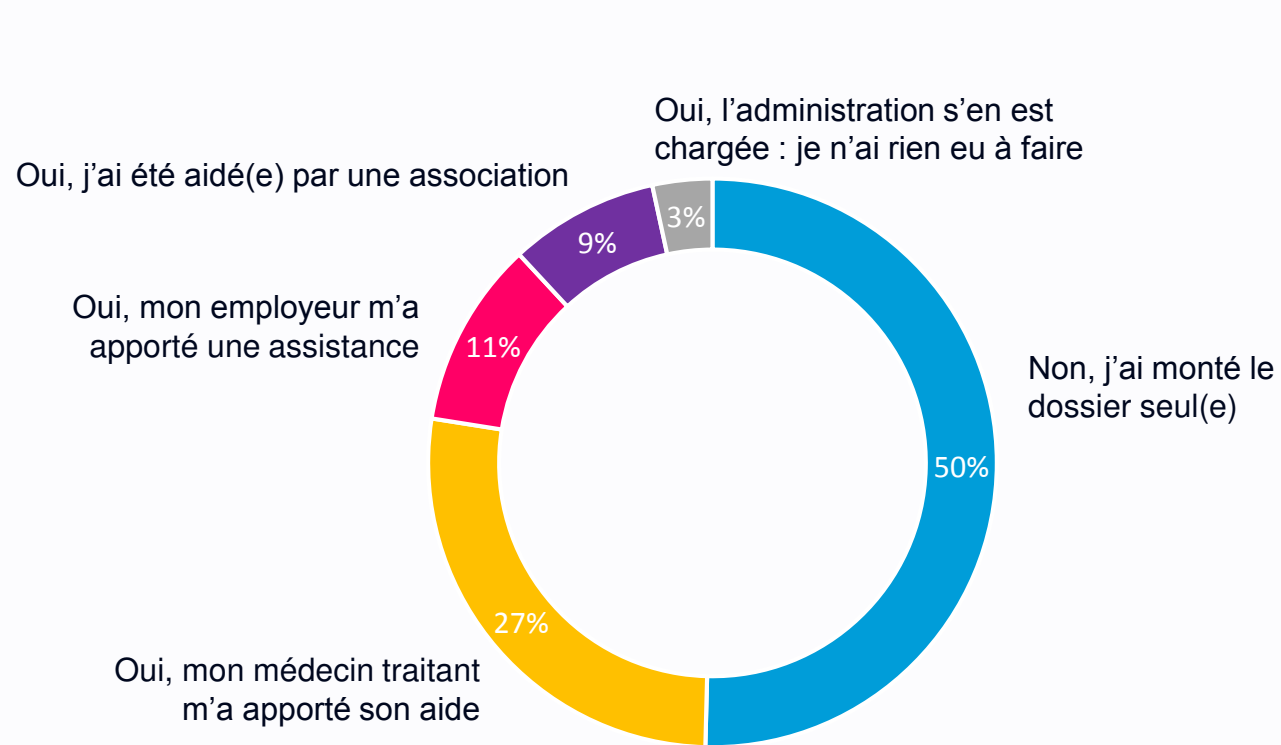
Statutaires

QCM I Base : 1074

QCM I Base : 447

Des dossiers de demande souvent montés sans assistance

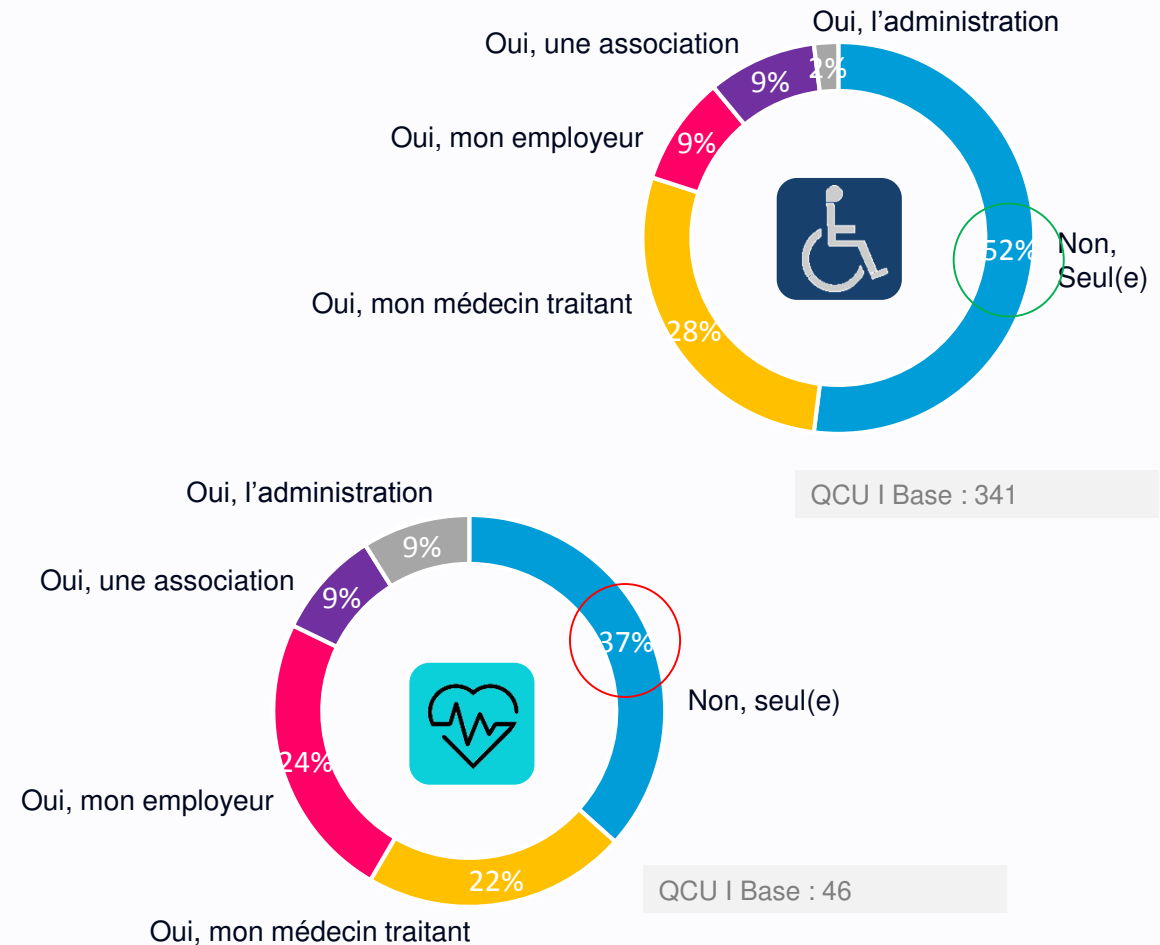
Q6 : Avez-vous été aidé(e) pour être reconnu handicapé ?



Statutaires

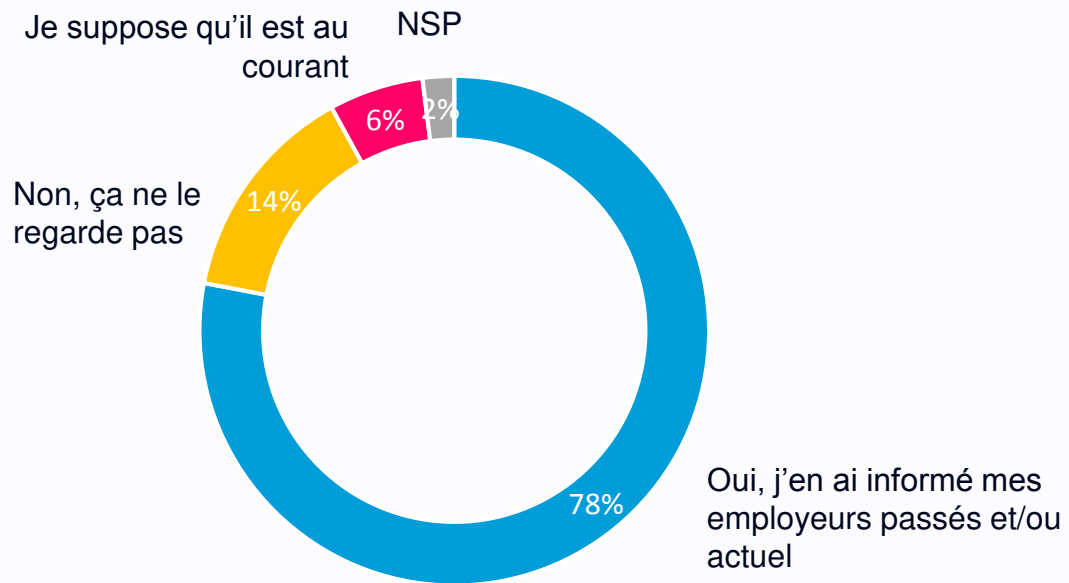
QCU | Base : 387, statutaires

Occurrence – Inter Handicap System | Novembre 2020



Les bénéficiaires de l'OETH le font savoir à leur employeur

Q7 : Votre employeur a-t-il connaissance de votre statut administratif d'handicapé ?

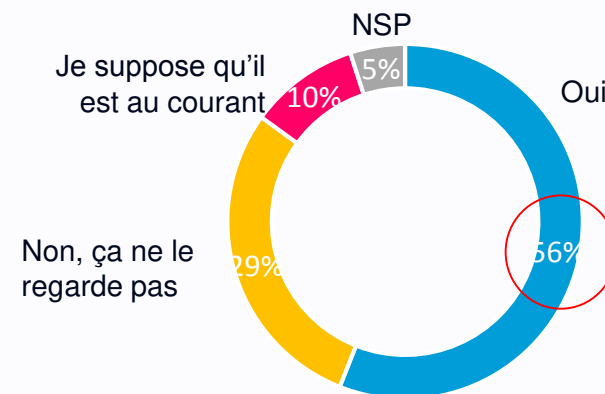


Statutaires

QCU | Base : 292 Statutaires qui sont des salariés actifs

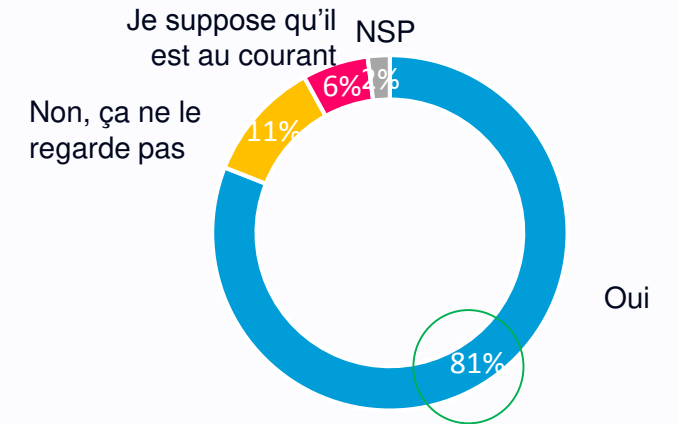


QCU | Base : 251



Les Affranchis

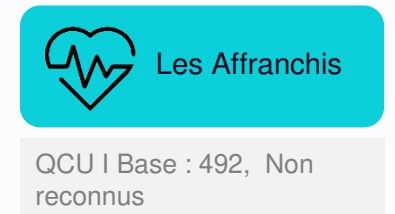
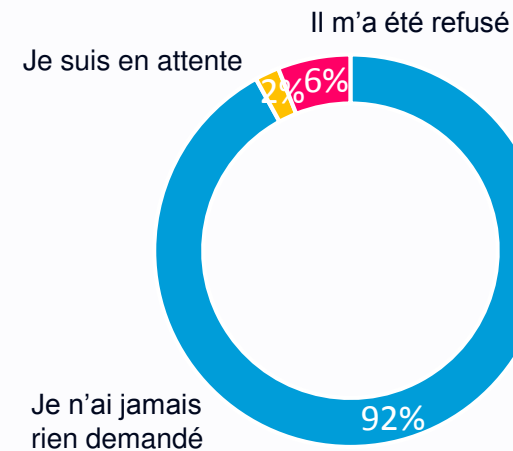
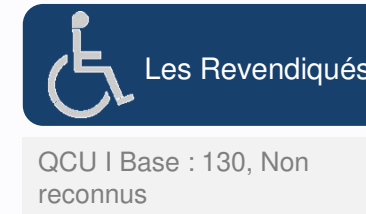
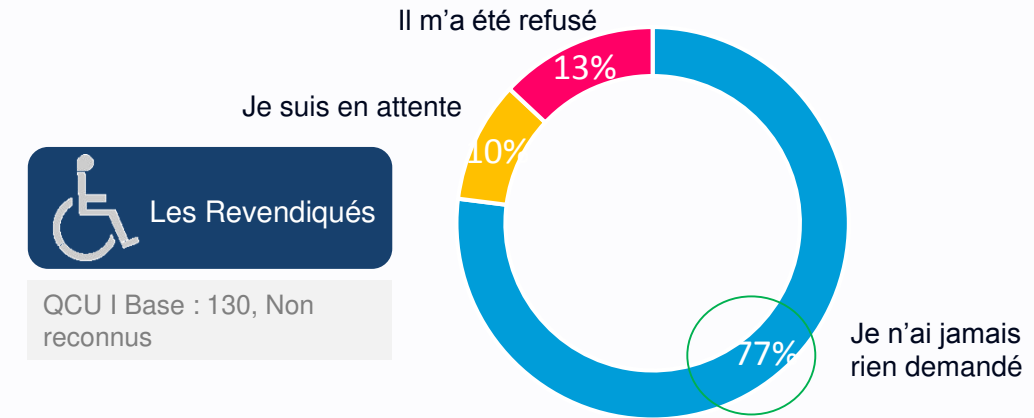
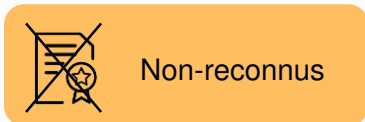
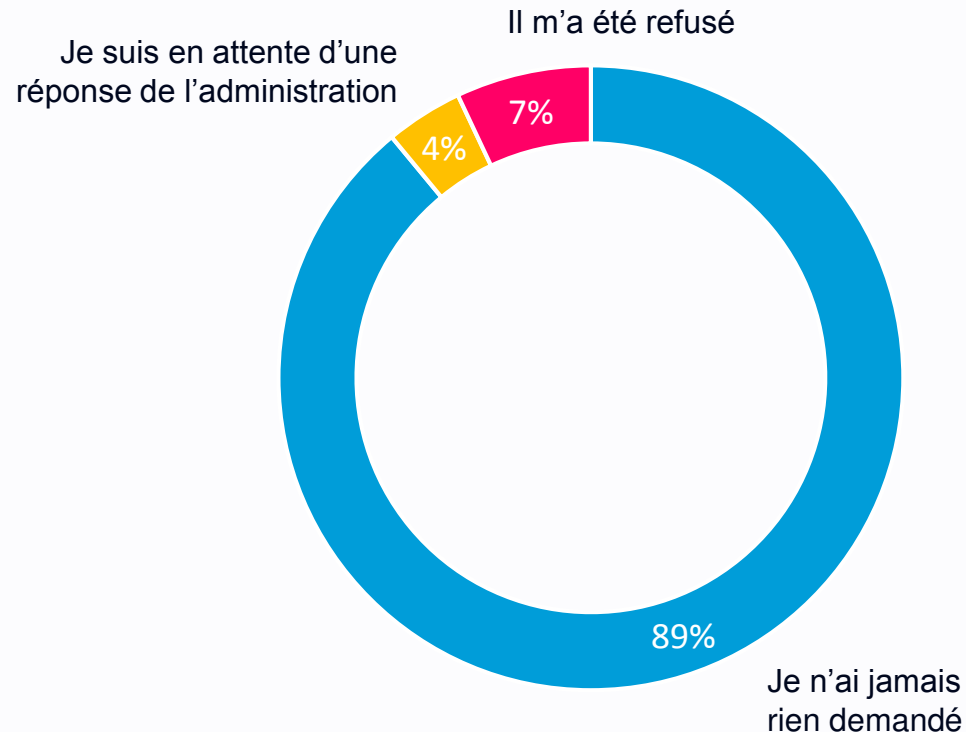
QCU | Base : 41



**LES PERSONNES NON RECONNUES
EN SITUATION DE HANDICAP
(622 RÉPONDANTS)**

La très grande majorité des répondants ne bénéficie pas d'un statut reconnu parce qu'ils ne l'ont pas demandé

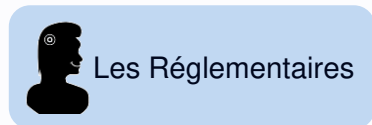
Q4 : Pourquoi ne bénéficiez-vous pas d'un de ces statuts ?



QCU I Base : 622 (base réduite, répondants qui ne bénéficient pas d'un statut reconnu par l'administration)

La méconnaissance des dispositifs, l'absence de bénéfices perçus et la lourdeur des démarches sont des freins aussi puissants que la crainte du regard des autres

Q5 : Pourquoi n'avez-vous pas demandé à bénéficier d'un statut d'handicap reconnu par l'administration ? (plusieurs réponses possibles)



Les Réglementaires

QCM | Base : 297



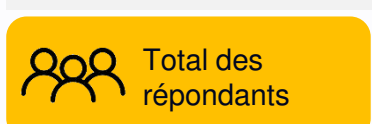
Les Revendiqués

QCM | Base : 133



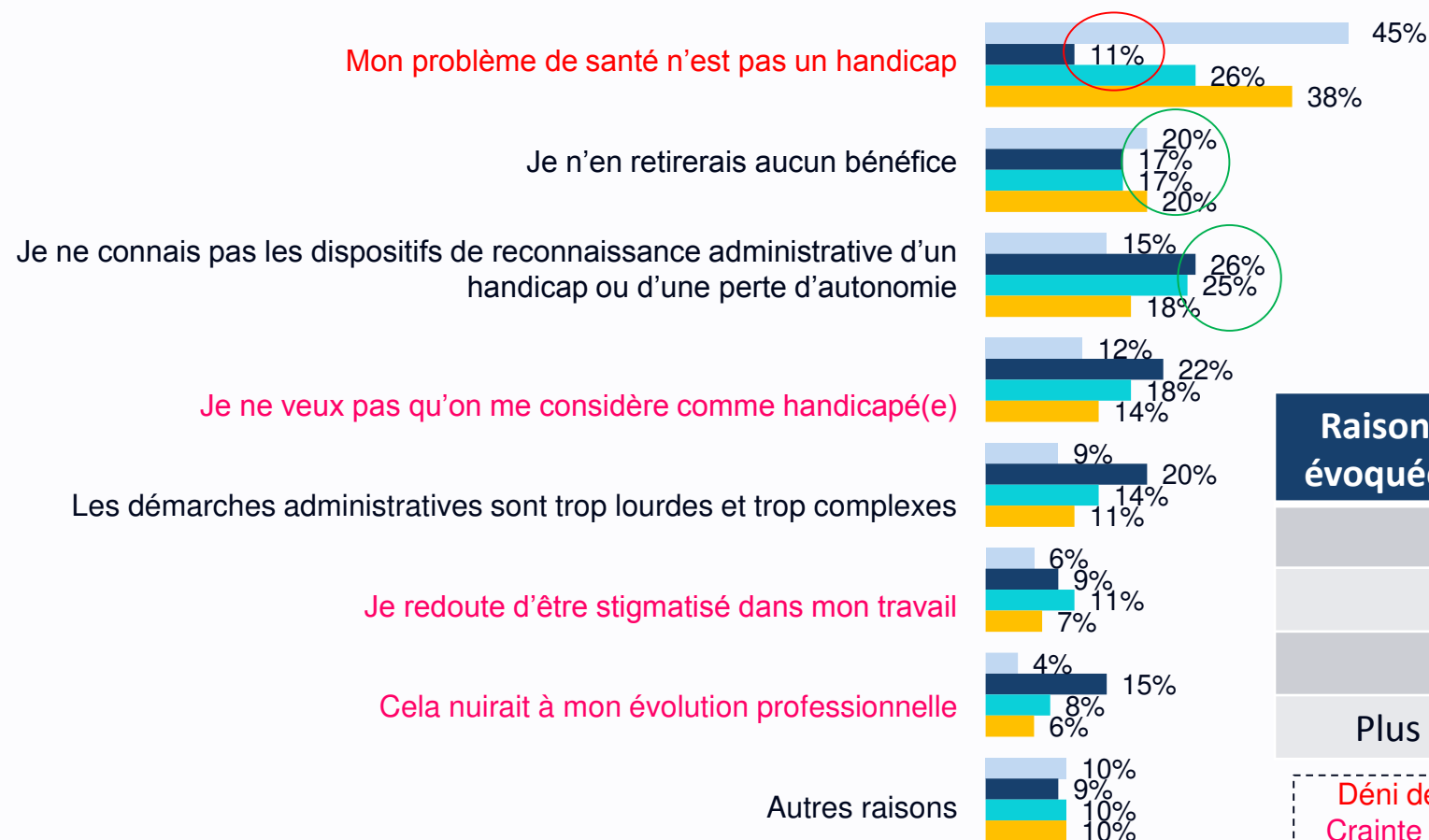
Les Affranchis

QCM | Base : 494



Total des
répondants

QCM | Base : 627 Non-reconnus qui n'ont pas demandé de reconnaissance



Raison(s) évoquée(s)	%
1	76%
2	14%
3	6%
Plus de 3	4%

Déni de sa propre situation
Crainte du regard des autres

\ En résumé

Ce que nous retenons de cette section :

- Seulement la moitié des répondants bénéficient d'une reconnaissance officielle de leur situation d'handicapé.
- Les statuts les plus fréquents induisent une démarche active de la personne concernée qui présuppose une situation comprise et assumée.
- Les bénéficiaires :
 - ont été peu aidés dans leurs démarches, sauf par leur médecin traitant, partie prenante dans les procédures de demande.
 - portent leur statut à la connaissance de leur employeur.
- La non-reconnaissance résulte surtout de l'absence de démarche.
 - La crainte d'apparaître handicapé dans le regard des autres et à ses propres yeux reste un frein puissant à l'engagement des démarches.
 - Mais les explications psychologiques ne suffisent pas : le déficit d'information, l'absence de bénéfices perçus et la lourdeur administrative sont à prendre en compte.

La démarche de reconnaissance statutaire est un grand moment de solitude et l'absence de statuts n'est pas uniquement liée à des réticences psychologiques.

3- LES CONDITIONS DE TRAVAIL

5

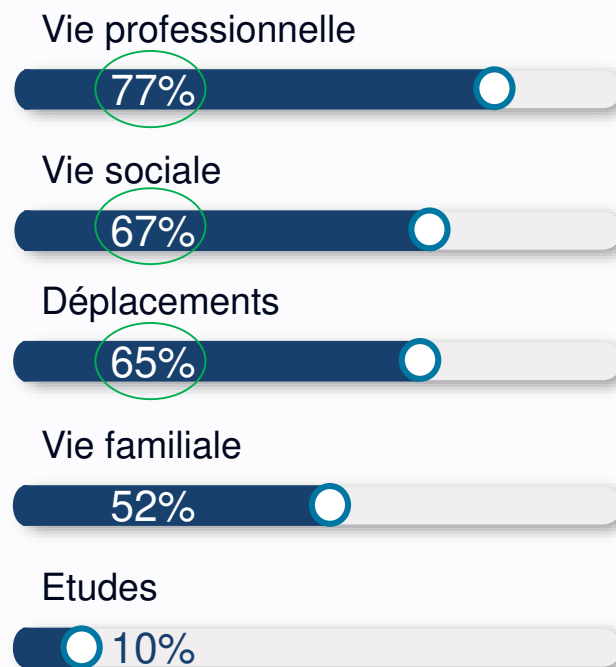
Les personnes qui ont un problème de santé durable subissent des difficultés d'abord sur la vie professionnelle.

F6. Est-ce que votre problème de santé durable entraîne des difficultés dans votre vie sociale ou professionnelle ?



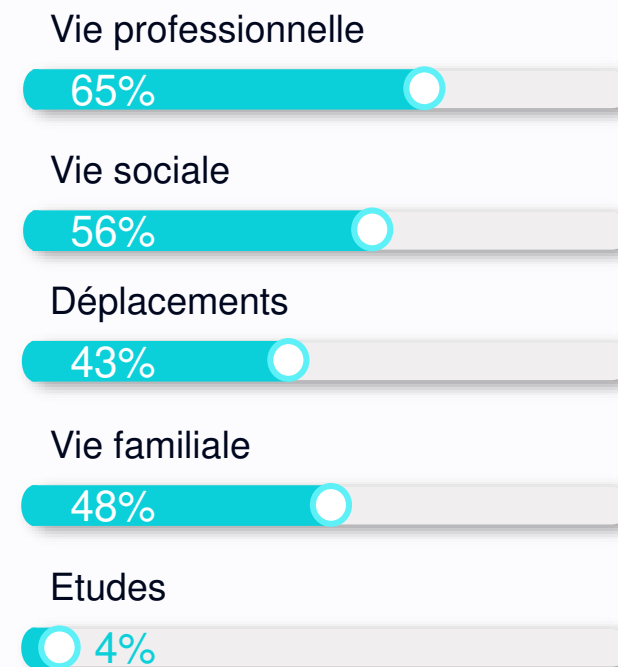
Total des
répondants

QCM | Base : 607, qui ont
un problème de santé
durable



Les Revendiqués

QCM | Base : 387

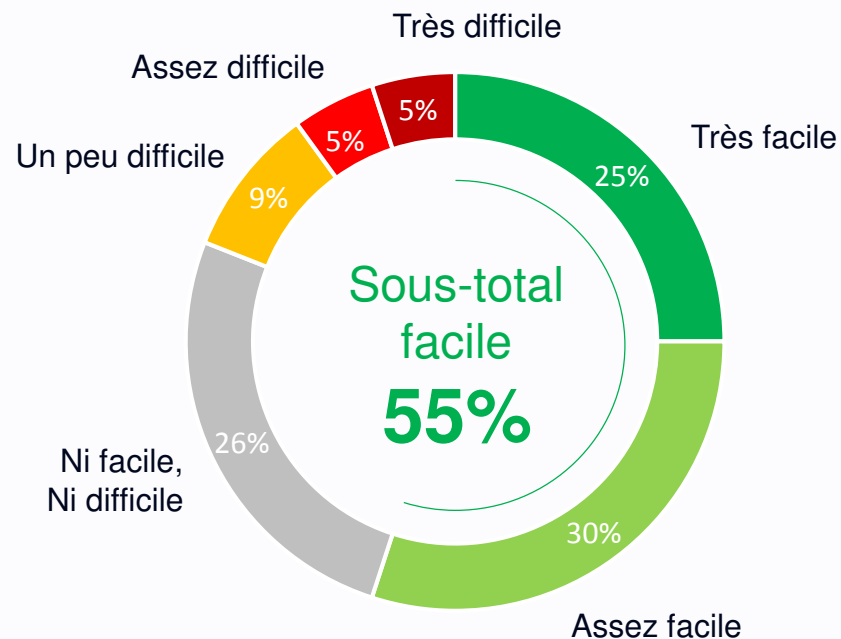


Les Affranchis

QCM | Base : 220

Une intégration d'autant moins facile que le problème de santé est avéré

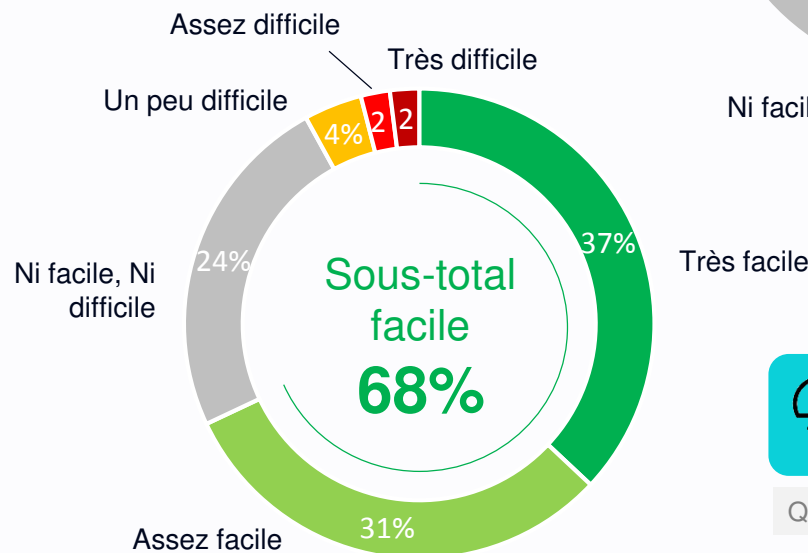
Q14 : De façon générale, diriez-vous que votre insertion professionnelle a été :



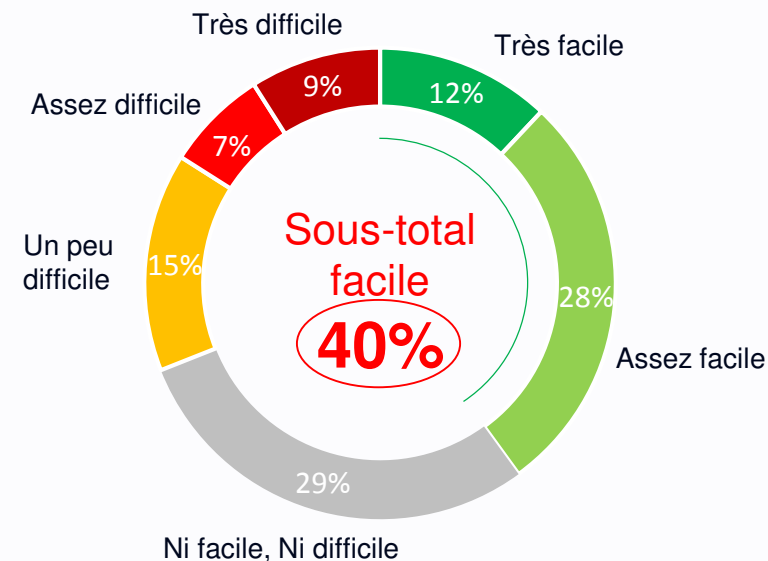
 Total des répondants



QCU | Base : 471



QCU | Base : 538



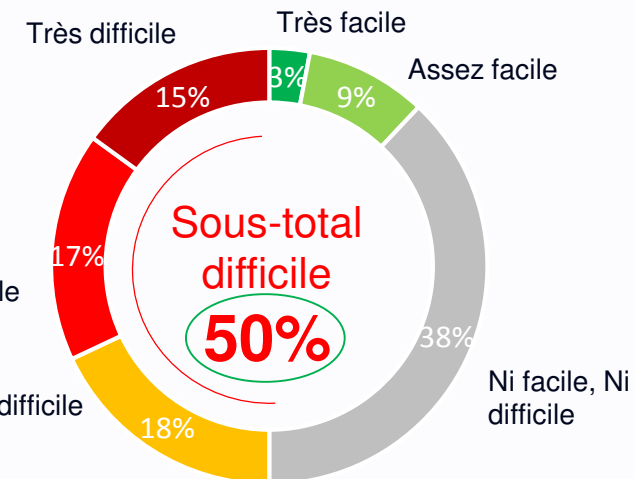
QCU | Base : 1009, travailleurs ou retraités qui ont travaillé

Et l'évolution de la carrière est plus ardue que l'intégration professionnelle

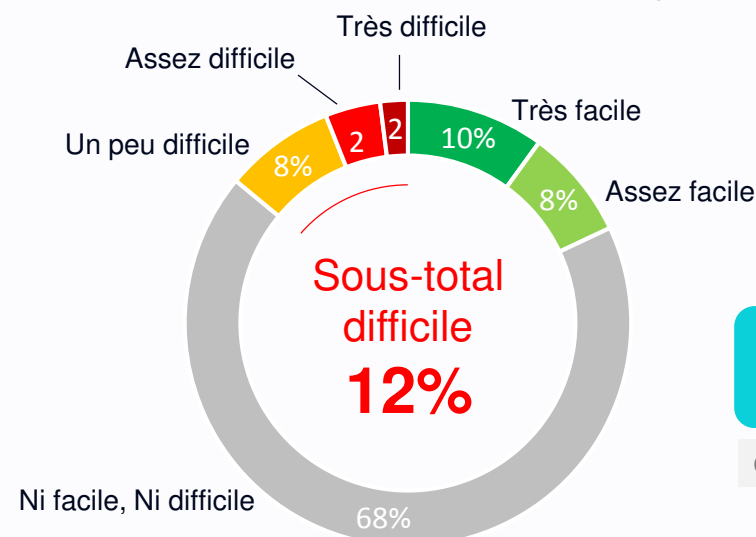
Q15 : Et diriez-vous que votre handicap a rendu votre démarche d'évolution de carrière professionnelle...



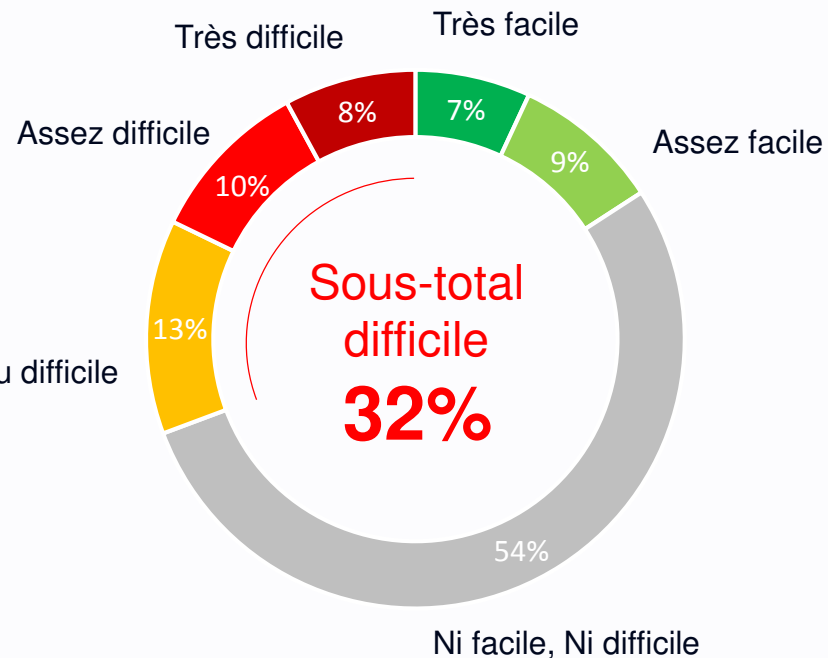
QCU | Base : 471



QCU | Base : 538



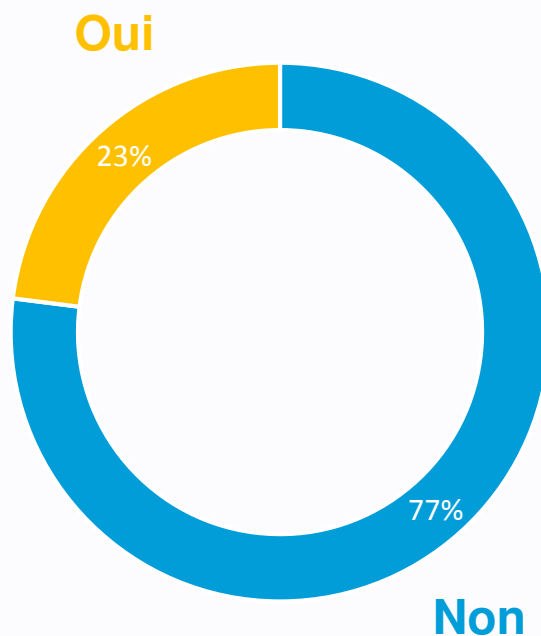
Total des répondants



QCU | Base : 1009, travailleurs ou retraités qui ont travaillé

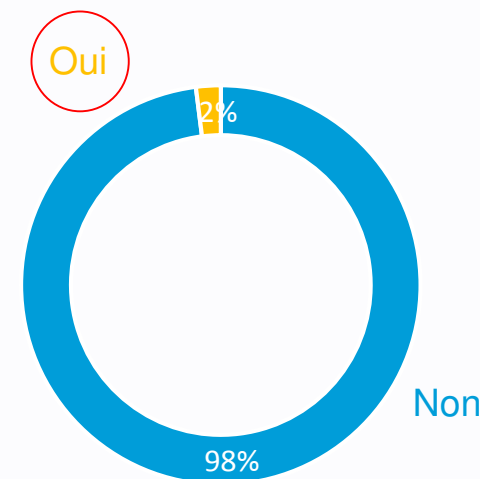
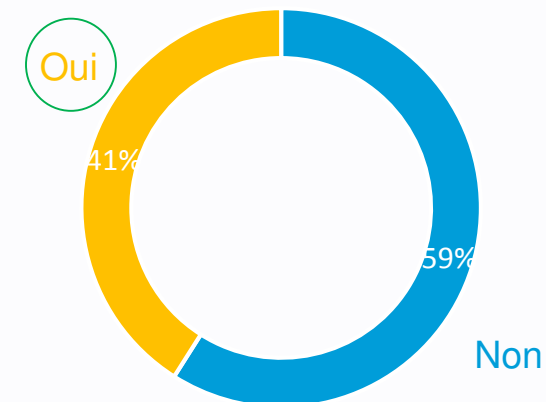
\ Près de la moitié des Revendiqués ont besoin d'un aménagement spécifique en milieu professionnel

Q22 : Au travail, avez-vous besoin d'aménagements spécifiques liés à votre handicap ?



 Total des répondants

QCU | Base : 824, travailleurs



\ Pour les Revendiqués l'aménagement du poste de travail est la revendication principale

Q23 : Lesquels ?



Les Revendiqués

QCM | Base : 152

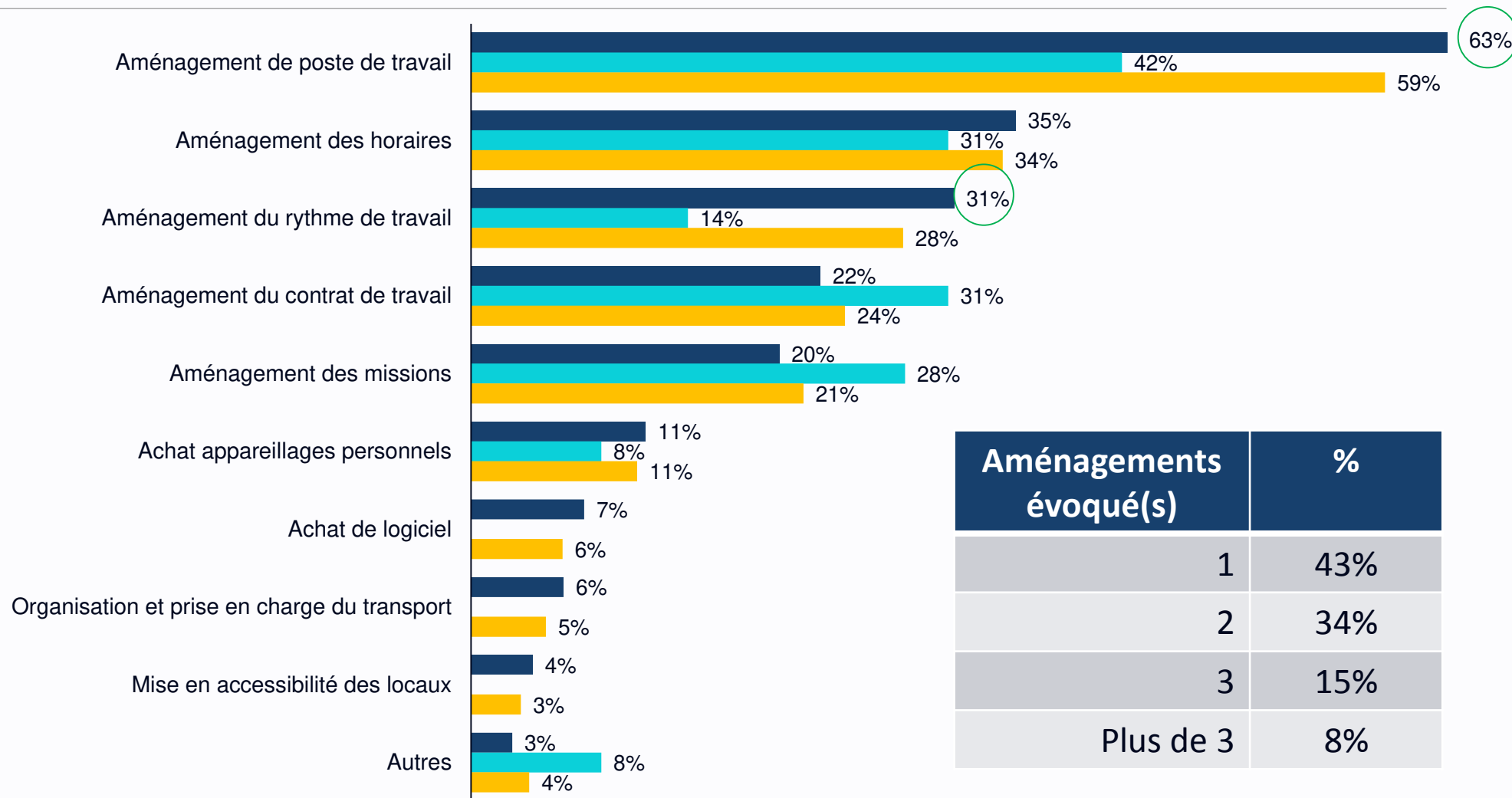


Les Affranchis

QCM | Base : 36



Total des
répondants

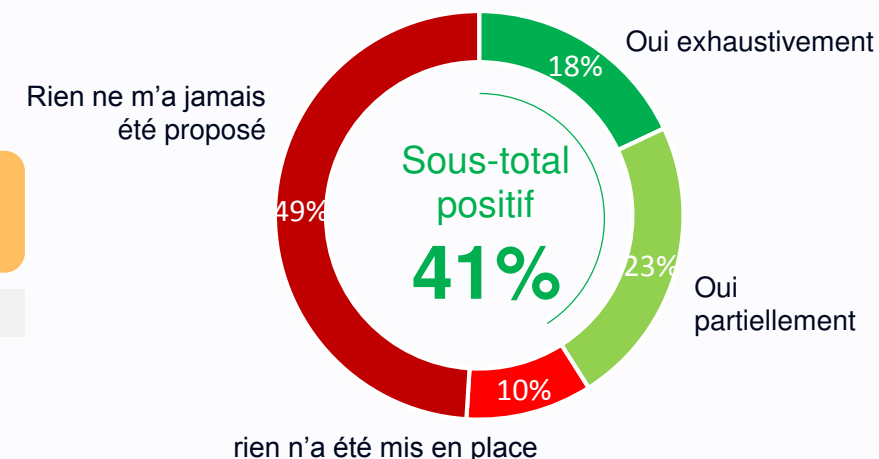
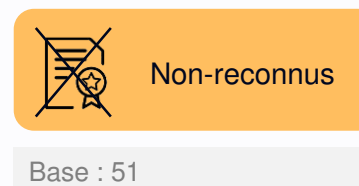
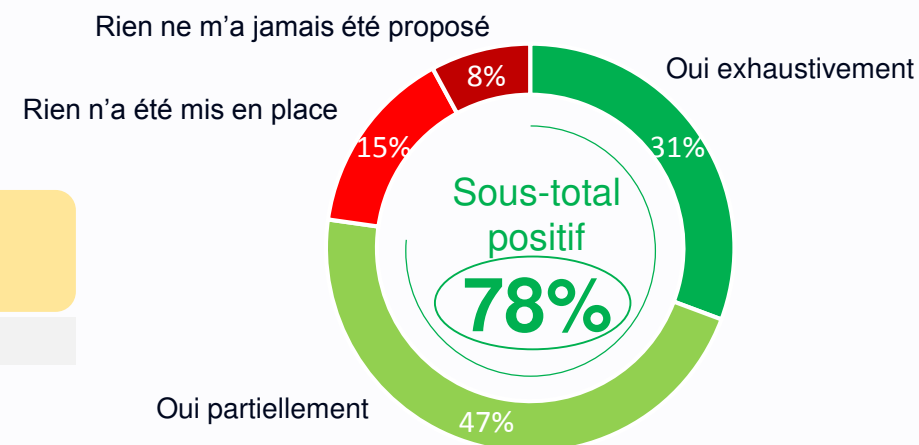
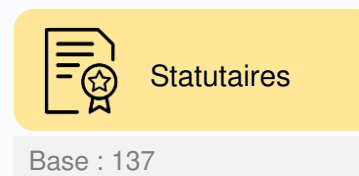
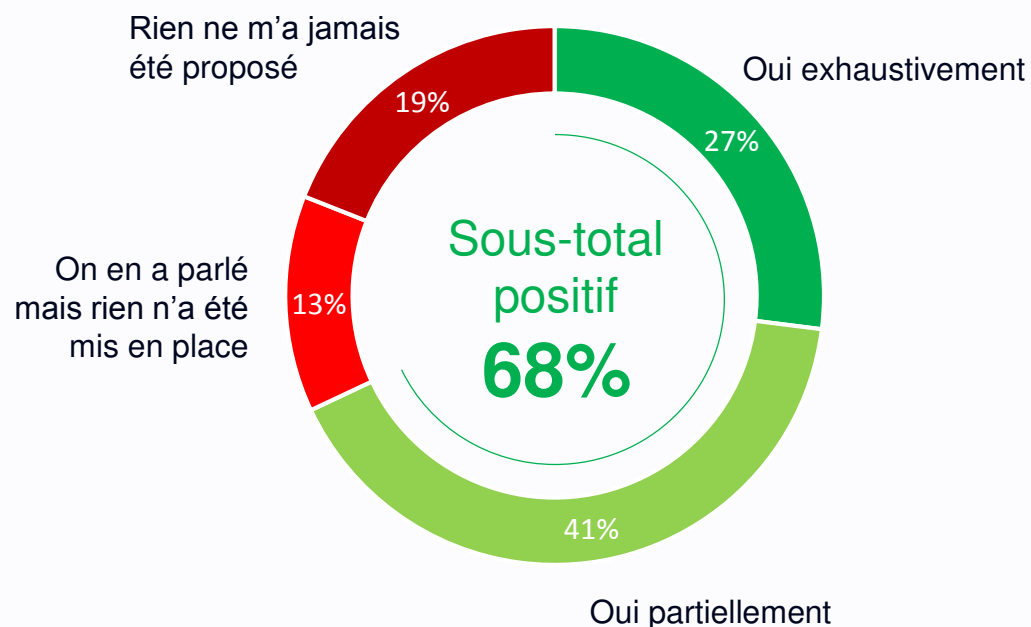


Aménagements évoqué(s)	%
1	43%
2	34%
3	15%
Plus de 3	8%

QCM | Base : 188, travailleurs qui ont besoin d'un aménagement au travail

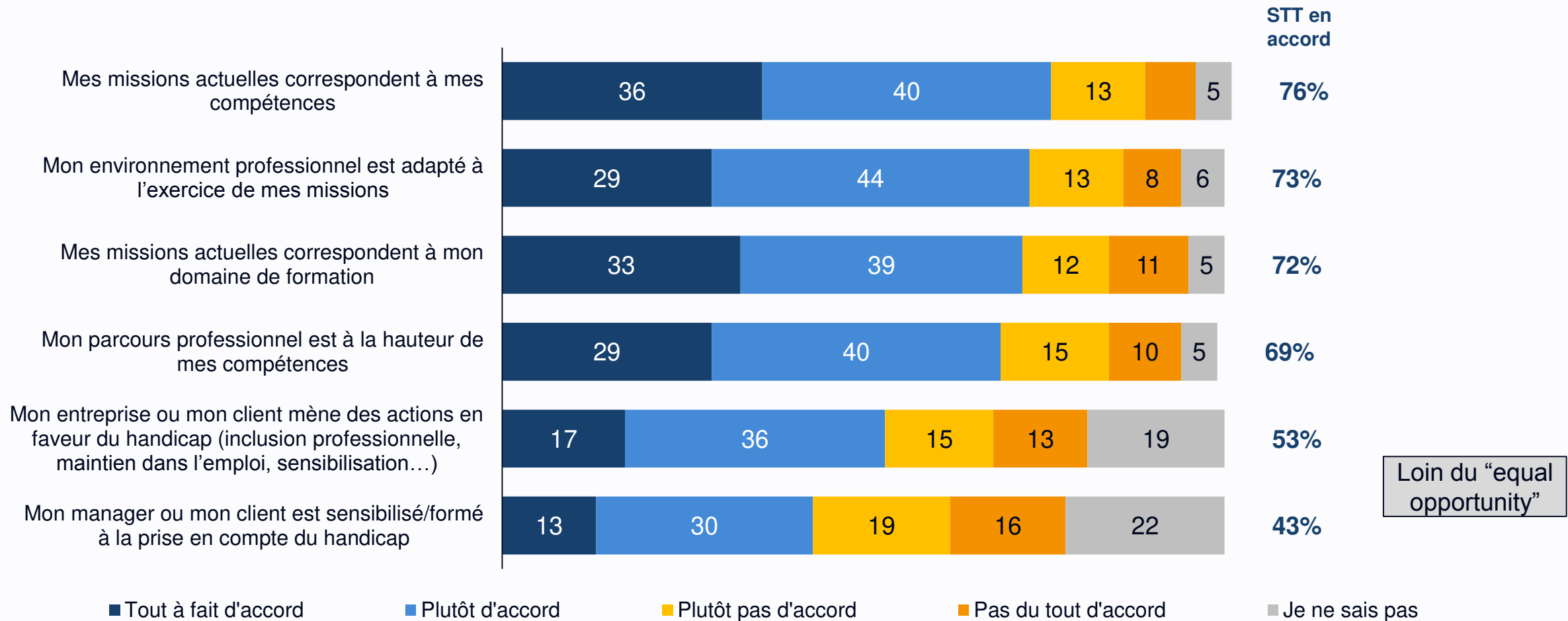
La reconnaissance statutaire remplit son rôle et permet plus facilement l'aménagement du poste des travailleurs handicapés

Q24 : Face à ces besoins, des aménagements vous ont-ils été proposés et mis en place par votre entreprise, organisation ou client ?



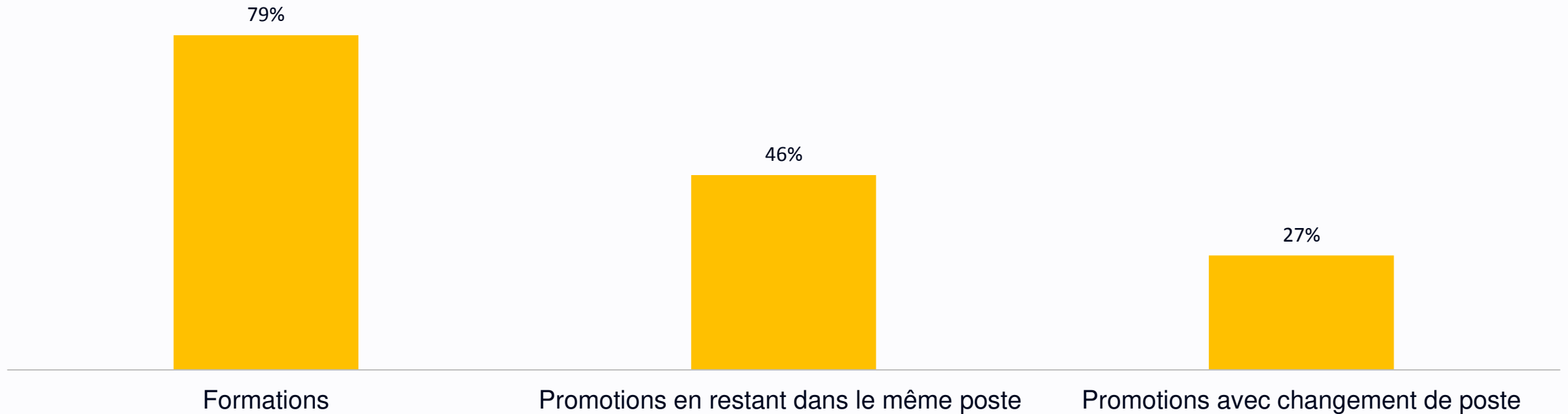
\ Mon entreprise prend plus en compte l'individu que le handicap

Q25 - 30 : Voici des affirmations concernant votre environnement et votre parcours professionnels. Pour chacune d'elles, dites si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord :



\ Les opportunités de formations sont présentes, les promotions moins

Q31-33 : Au cours de votre vie professionnelle avez-vous bénéficié de...

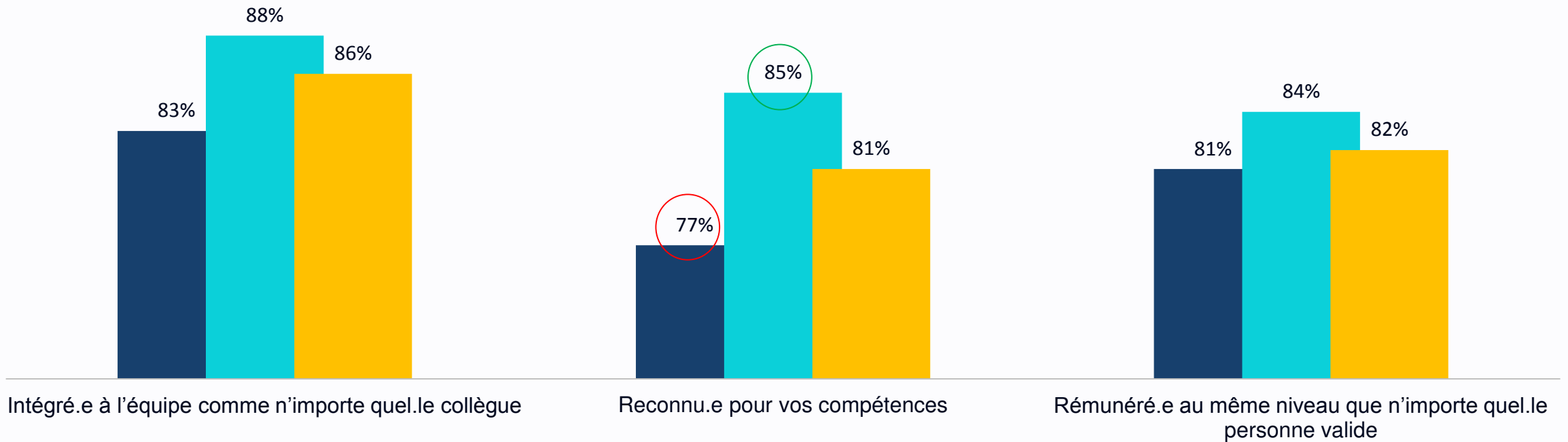


 Total des
répondants

QCU | Base : 752, salariés actifs

Une insertion professionnelle vécue sans stigmatisation

Q34-36 : Dans votre équipe et avec les collègues avec lesquels vous travaillez régulièrement, vous diriez plutôt que vous êtes...



Les Revendiqués

QCU | Base : 374



Les Affranchis

QCU | Base : 450

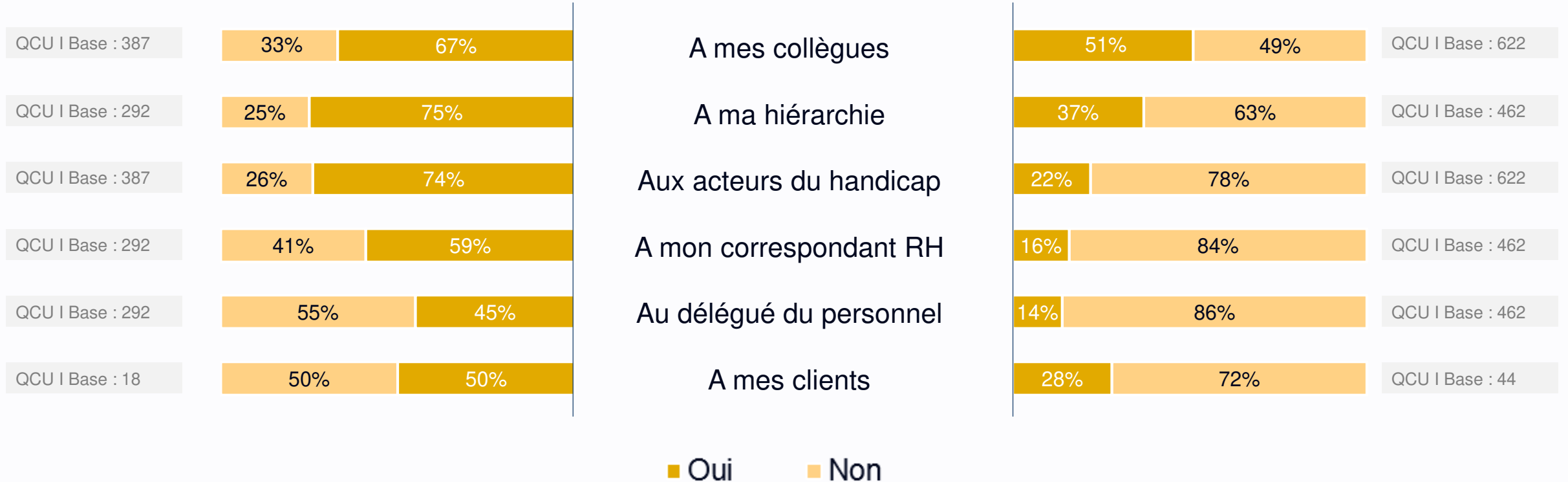


Total des
répondants

QCU | Base : 824, salariés
actifs ou retraités

Le handicap : un sujet réservé au premier cercle des collègues, beaucoup mieux assumé quand il est statutaire

Q16 - 21 : A qui avez-vous parlé ou parlez-vous de votre handicap dans votre environnement professionnel ?

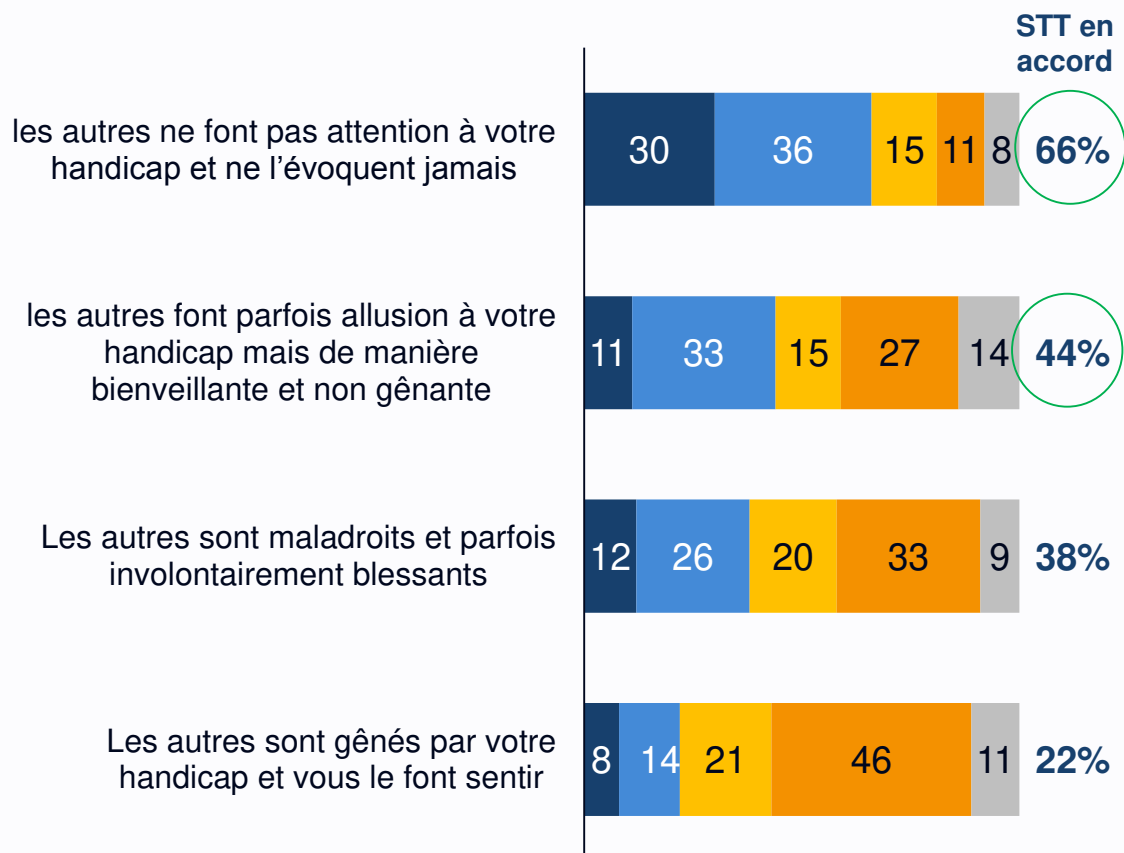


 Statutaires
Base : 292

 Non-reconnus
Base : 462

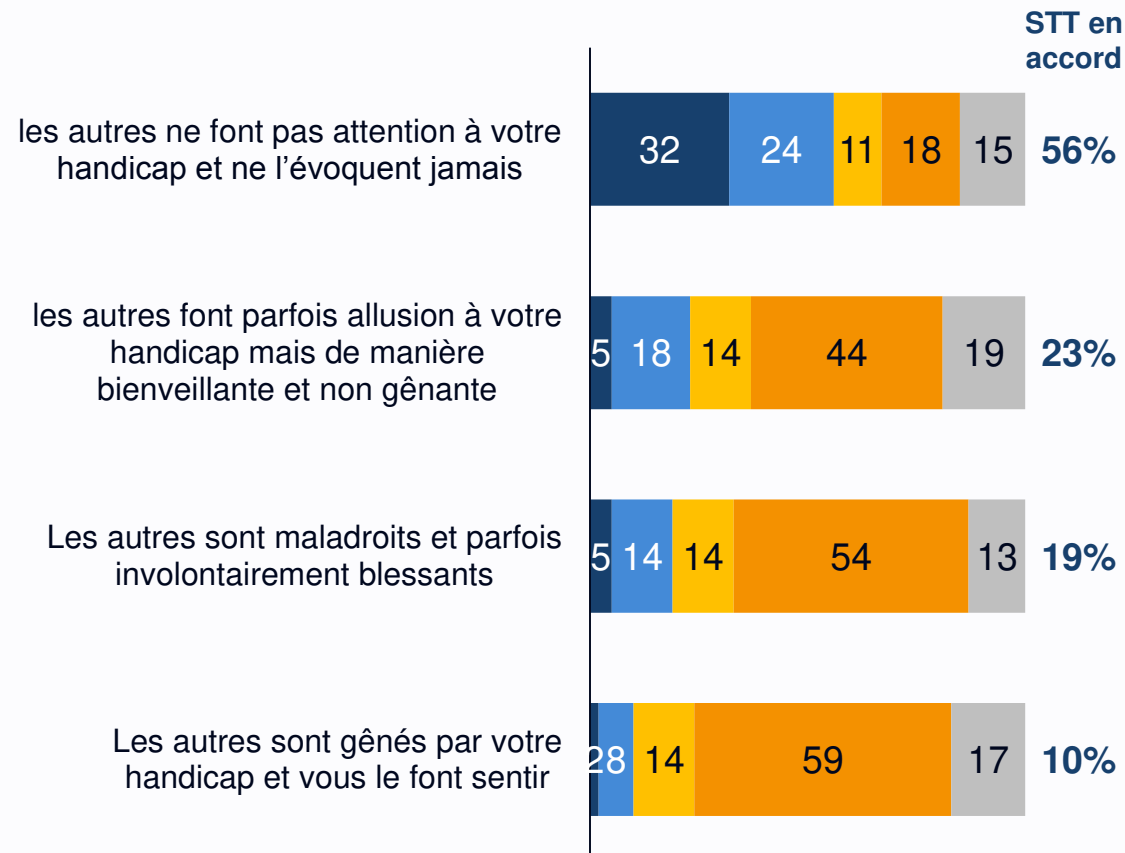
Un environnement professionnel plus bienveillant qu'inclusif - la reconnaissance statutaire améliore le sentiment d'inclusion

Q40 - 43 : Dans votre environnement professionnel :



Statutaires

Base : 387

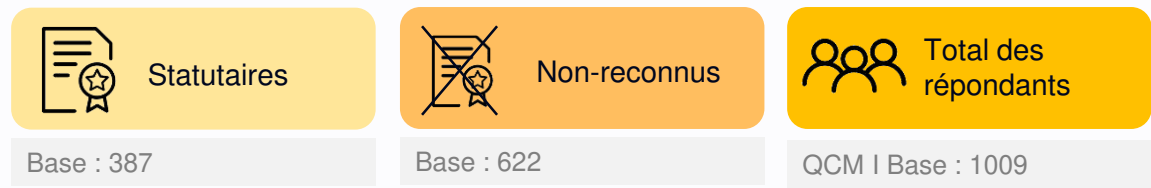
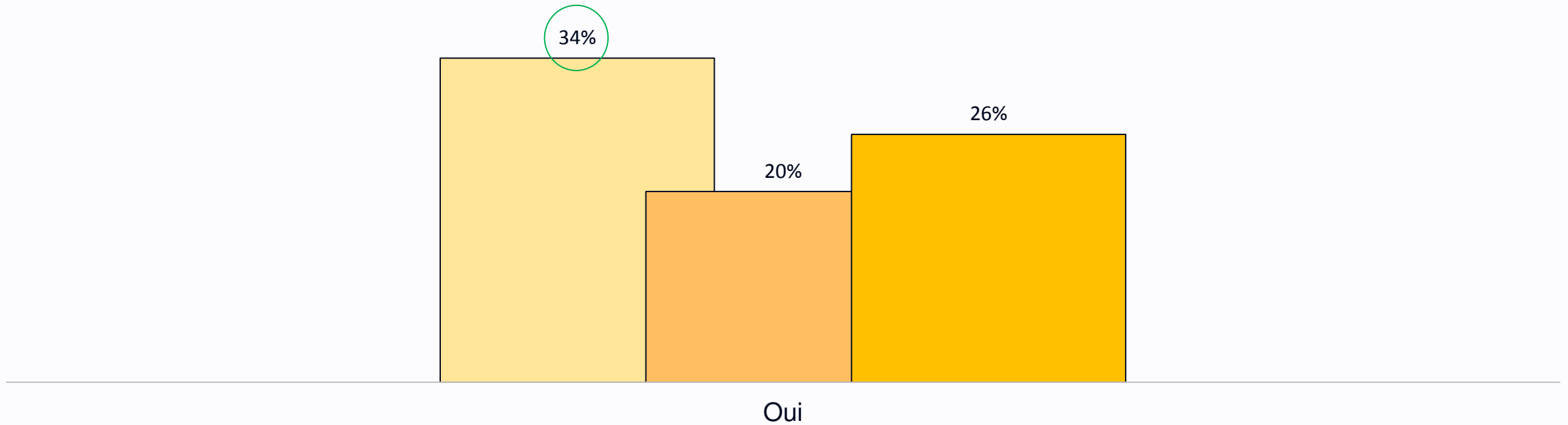


Non-reconnus

Base : 622

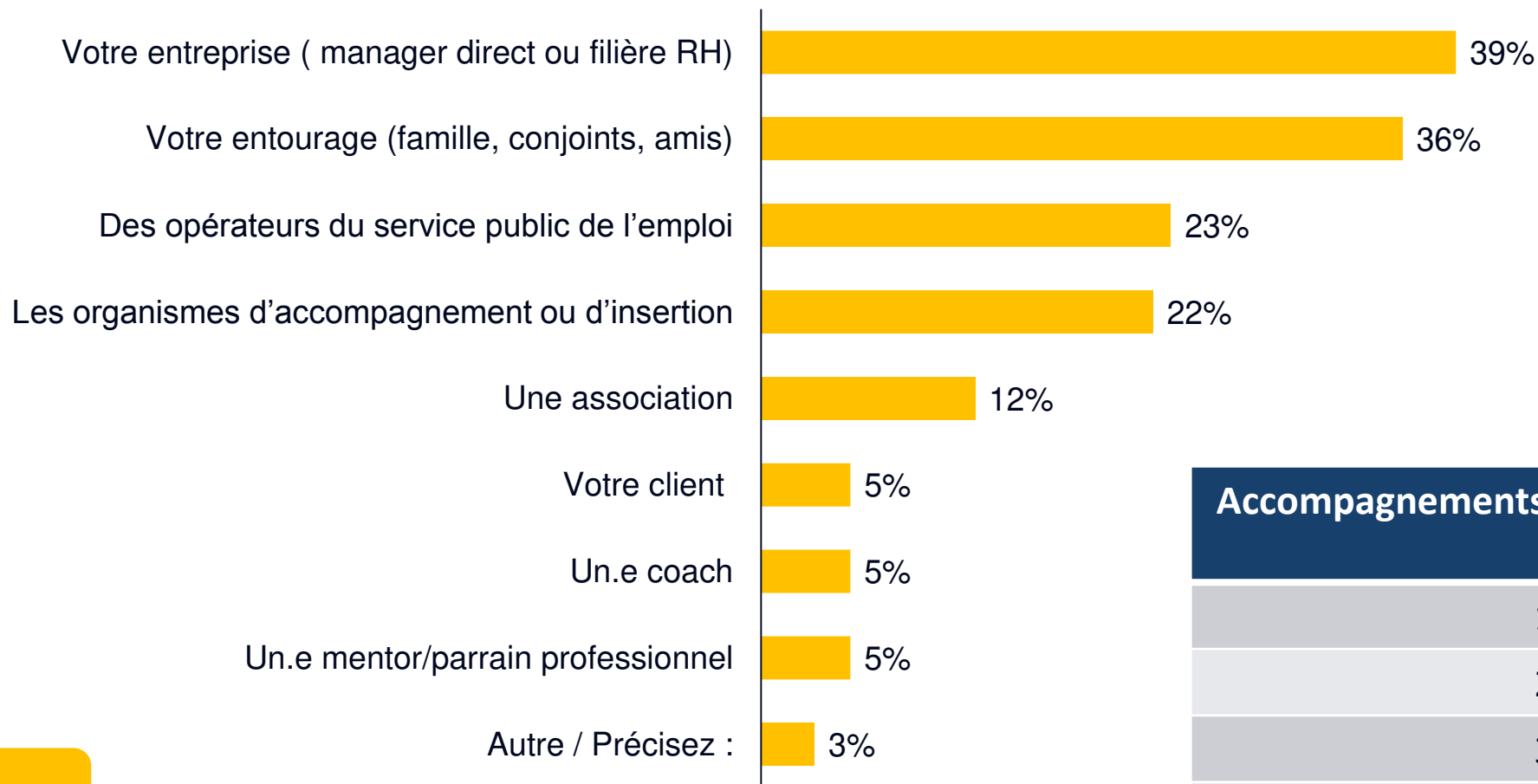
La reconnaissance statutaire favorise l'accompagnement

Q37 : Etes-vous ou avez-vous été accompagné.e dans votre carrière professionnelle ?



\ Pour 39% seulement l'entreprise est un partenaire dans l'accompagnement professionnel

Q38 : Par quel type de partenaire ?



Accompagnements	%
1	62%
2	25%
3	10%
Plus de 3	3%

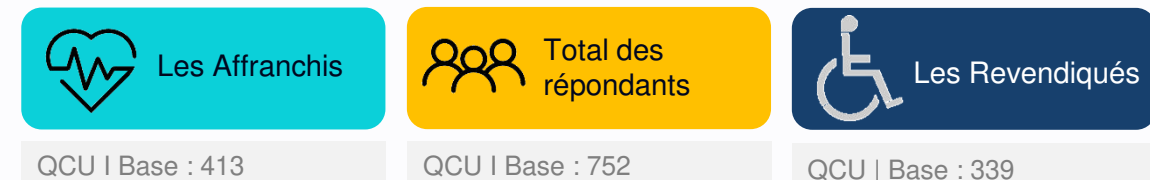
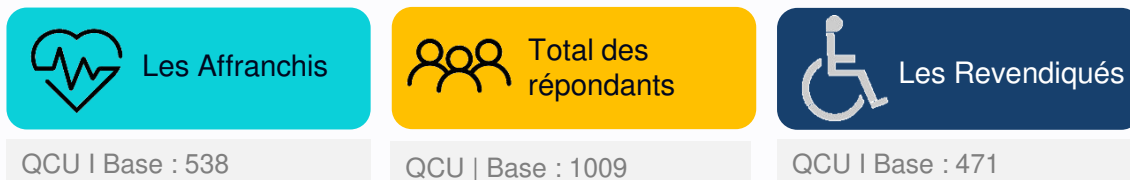
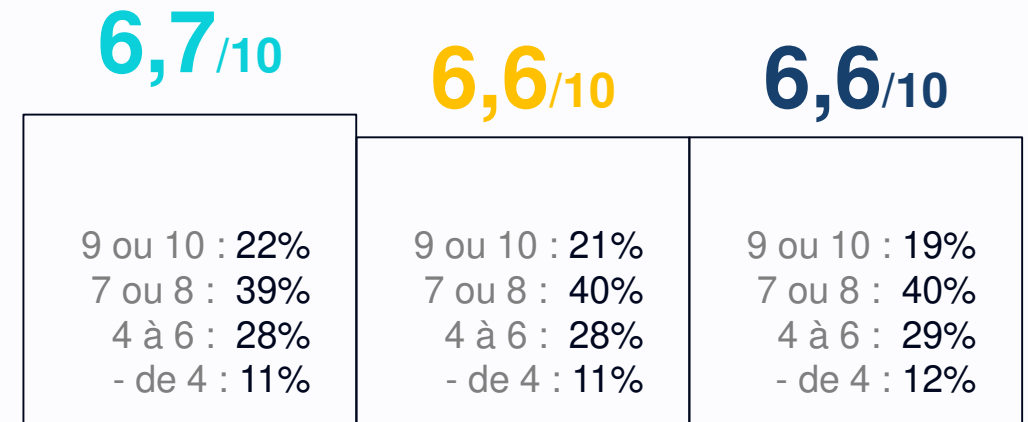
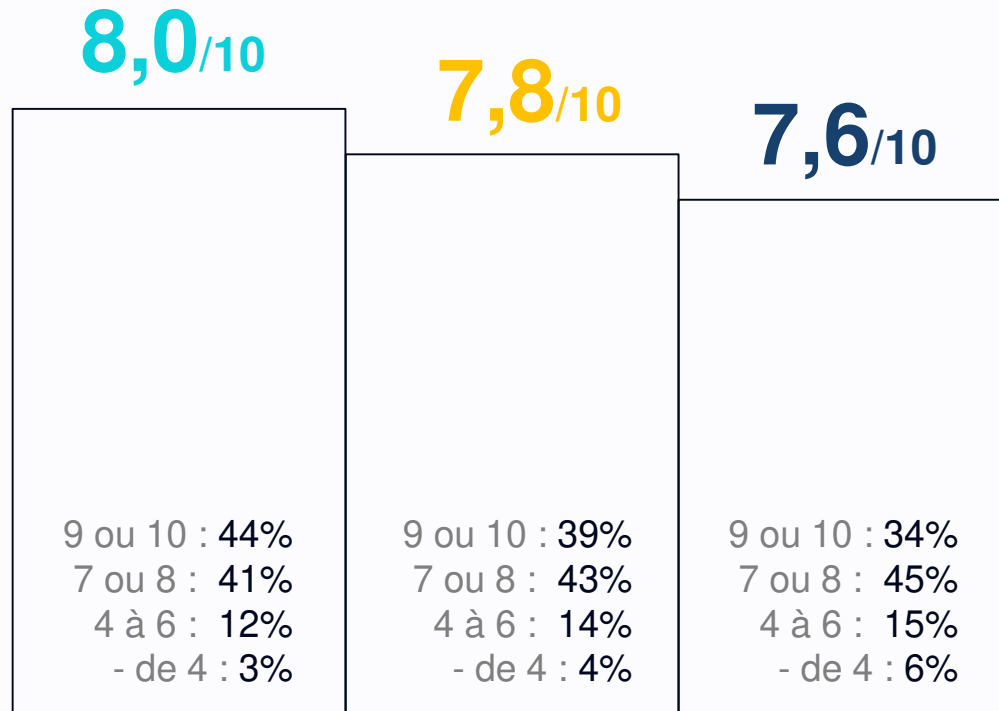


Total des
répondants

Un écart significatif entre l'engagement du répondant et sa perception de l'engagement de son entreprise en matière de handicap

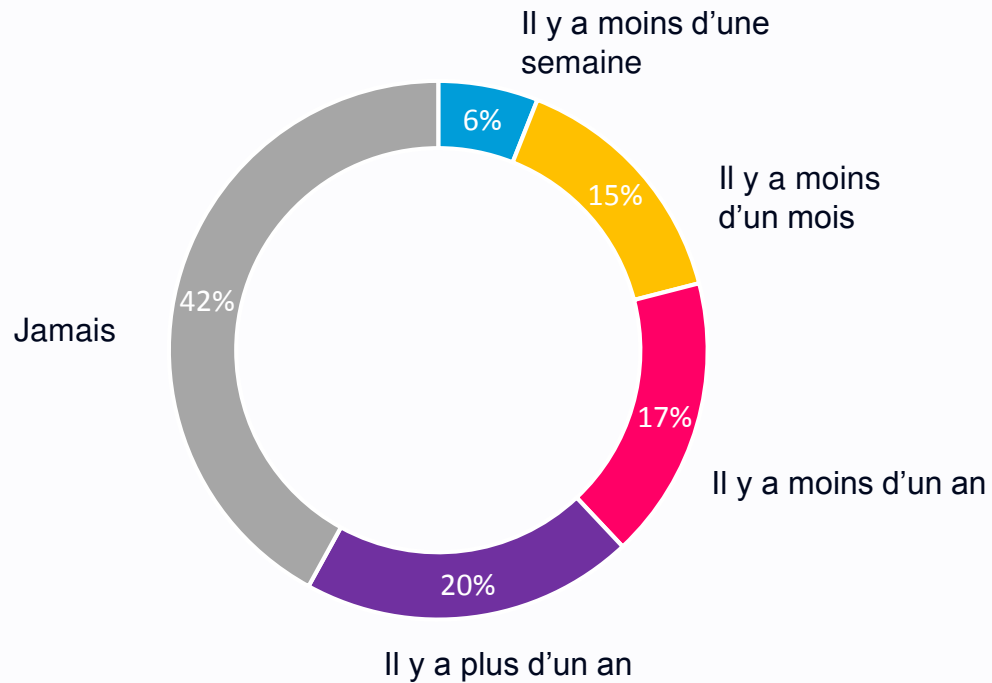
Q48 : Sur une échelle de 0 à 10 comment évalueriez-vous votre engagement dans votre travail ?

Q49 : Sur une échelle de 0 à 10 comment évalueriez-vous l'engagement de l'entreprise où vous travaillez en matière d'intégration et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ?



Les conditions de travail : un sujet rarement évoqué

Q50 : Quand avez-vous parlé de l'amélioration des conditions de travail des personnes en situation de handicap pour la dernière fois ?

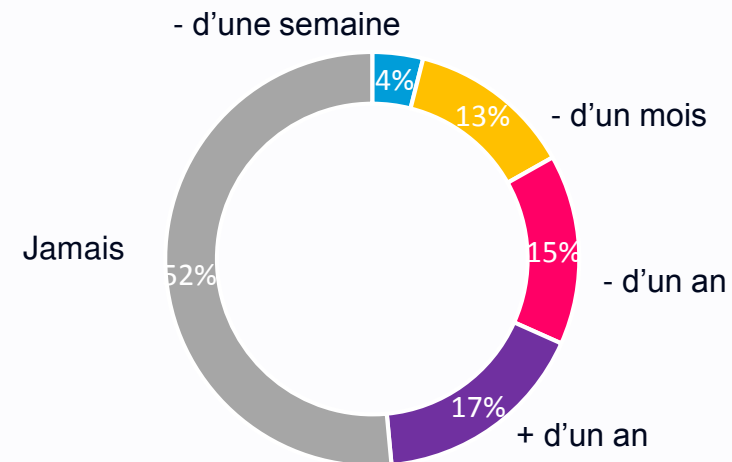
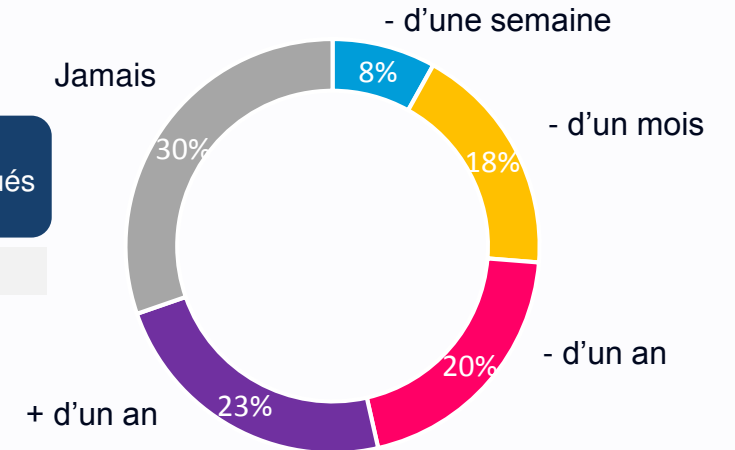


 Total des répondants

QCU | Base : 1009

Occurrence – Inter Handicap System | Novembre 2020

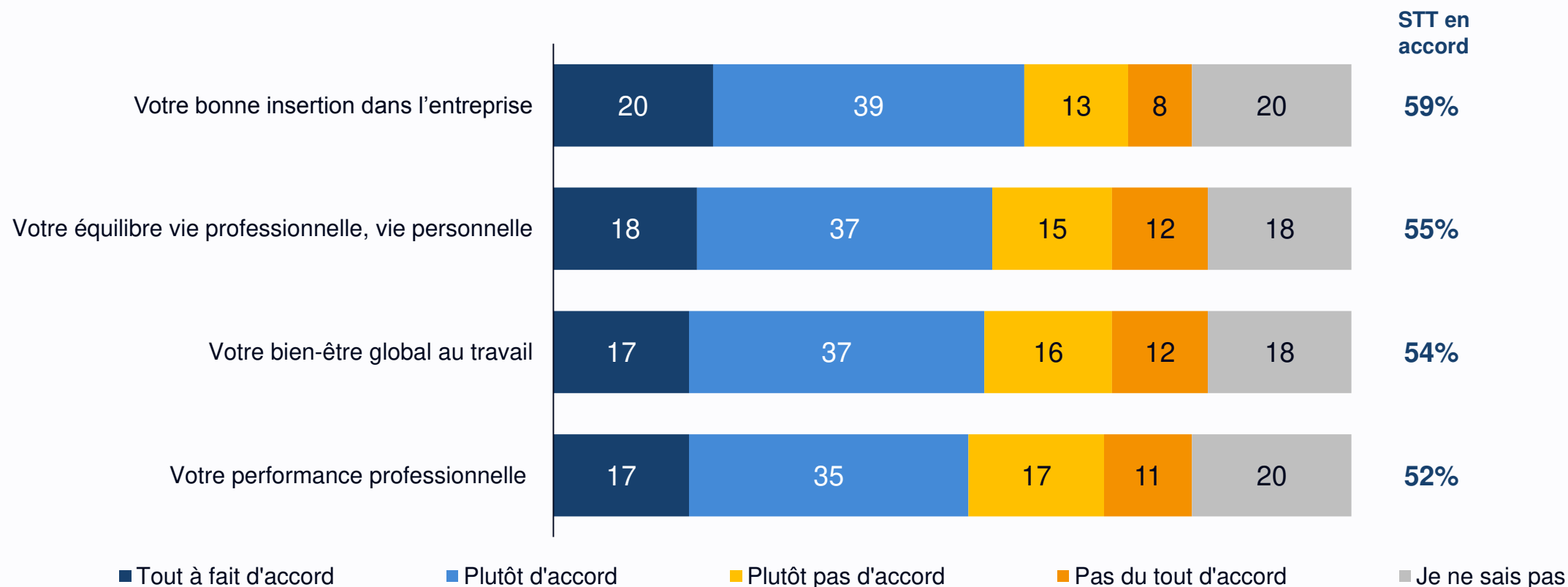
 Les Revendiqués
QCU | Base : 471



 Les Affranchis
QCU | Base : 538

La prise en compte individuelle du handicap par l'employeur plutôt bien perçue

Q44 - 47 : Diriez-vous que les conditions actuelles de prise en compte de votre handicap par votre employeur ou votre client contribuent à améliorer... :



 Total des répondants

QCU | Base : 812 (base réduite, les personnes en activité uniquement)

\ En résumé

Ce que nous retenons de cette section :

- Des difficultés liées à un problème de santé durable, ce sont celles de la vie professionnelle qui soucient le plus nos répondants.
- Un peu plus de la moitié des répondants ont une insertion professionnelle (très ou assez) facile
 - Cette intégration est moins facile pour Les Revendiqués se considérant en situation de handicap
- La progression de carrière est beaucoup plus ardue que l'intégration professionnelle
 - La moitié des Revendiqués considèrent leur évolution professionnelle difficile
- La discrétion continue de prévaloir sur le sujet du handicap abordé – lorsqu'il l'est - avec les collègues du premier cercle et la hiérarchie directe.
- Des aménagements spécifiques sont surtout demandés par les Revendiqués (41 %), sous la forme d'aménagements du poste de travail.
 - Ces aménagements sont mis en œuvre sous la pression d'un statut administratif qui l'exige et permet de les financer.
- La plupart des répondants estime évoluer dans des contextes professionnels plutôt bienveillants et ne se considèrent pas ostracisés.
- Pour autant, ils ressentent peu les éventuels efforts de leur employeur en faveur du handicap en général et s'en tiennent à son attitude vis-à-vis d'eux-mêmes.
- Au-delà de l'aménagement du poste, notamment pour les Statutaires, l'accompagnement professionnel par l'employeur est peu évoqué.

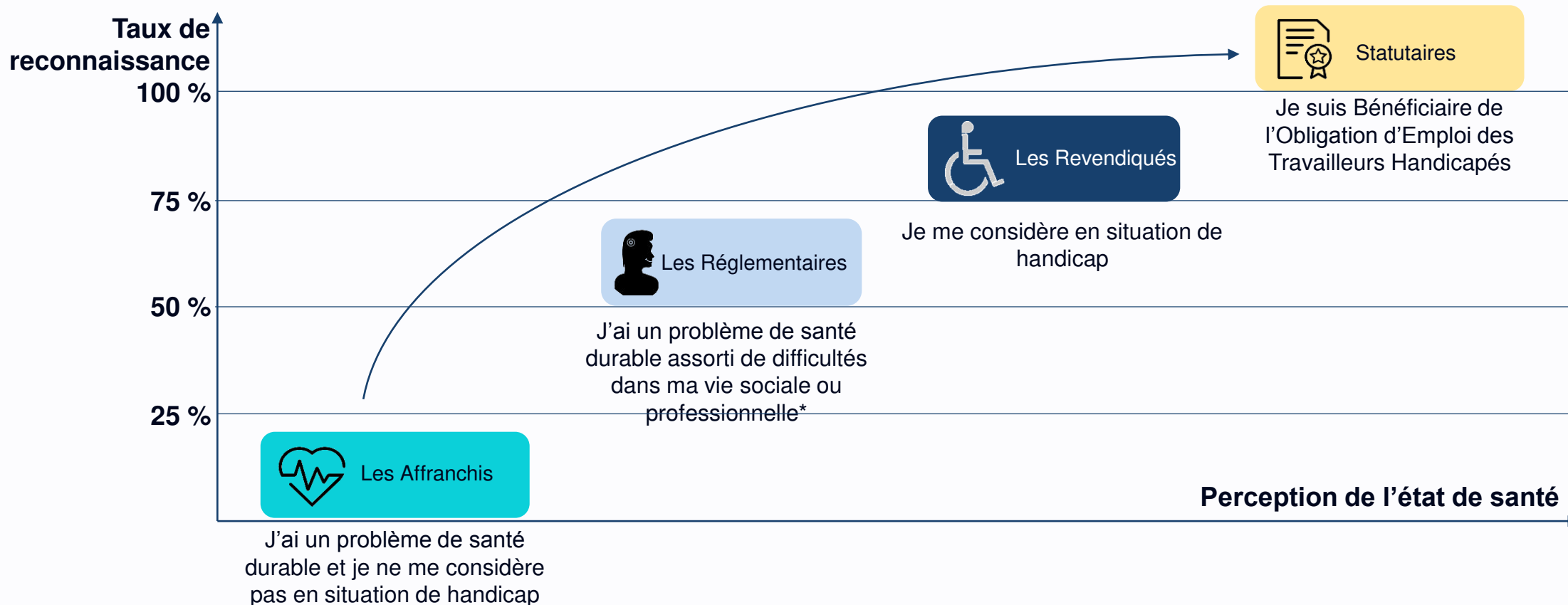
L'environnement professionnel est perçu comme ambivalent ; à la fois suffisamment accessible pour s'y insérer mais insuffisamment engagé pour s'y épanouir pleinement

**CE QU'IL FAUT RETENIR DE
CE BAROMÈTRE**



Une corrélation troublante

Le taux de reconnaissance des groupes est un indicateur de la perception de l'état de santé



Le statut de bénéficiaire est une mesure d'accompagnement souvent tardive

Quelle que soit la perception de l'état de santé au regard de la réalité, la demande d'un statut de bénéficiaire ne joue pas de rôle préventif et accompagne un risque d'évolution défavorable de l'état de santé.

Perception de l'état de santé	Dramatisation	Lucidité	Déni
Statut de bénéficiaire	• Risque de rejet	• Demande tardive	• Pas de demande
Risques d'évolution de l'état de santé	• Frustration – Mal-être • Risque d'aggravation	• Intégration et adaptation facilitées • Stabilisation au mieux	• Risque d'aggravation

Les 5 key learnings de cette enquête

1. Dissonance cognitive entre la définition officielle du handicap (loi de 2005), la définition commune et la perspective individuelle de la personne concernée.
2. Des freins puissants à la reconnaissance statutaire du fait de réticences psychologiques mais aussi d'un déficit d'information, de bénéfices perçus pour le travailleur insuffisants et de la lourdeur des démarches.
3. Des statuts – et notamment la RQTH – qui remplissent leur rôle de maintien dans l'emploi par l'adaptation du poste... à condition d'en être bénéficiaire.
4. Un environnement professionnel vécu comme bienveillant sans être particulièrement pro-actif aux besoins d'accompagnement.
5. Des parties prenantes (employeurs, administration, associations, organisations syndicales) peu ou pas impliquées en amont (prévention & information) comme en aval (accompagnement).